

CHAPITRE 1

Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie



On étudiera les caractéristiques des différents acteurs économiques ainsi que les opérations qui les relient. Cette approche utilisera les concepts et outils de la comptabilité nationale. On abordera ainsi la présentation du circuit économique et des agrégats de la comptabilité nationale. On mettra l'accent sur l'équilibre ressources-emplois et sa traduction dans le tableau entrées-sorties, y compris en introduisant les coefficients techniques. On mettra en évidence les relations entre secteurs institutionnels pour montrer la logique de la répartition des revenus. La construction du tableau économique d'ensemble ne sera pas exigée.

L'étude des grandes questions économiques telles que le chômage, la croissance ou l'inflation suppose au préalable d'avoir une bonne connaissance des principaux acteurs qui évoluent au sein d'une économie et des grandes fonctions qui y sont réalisées. Cet apprentissage est généralement effectué dans le cadre de la comptabilité nationale, laquelle fournit une évaluation quantitative des principales opérations économiques réalisées par les différents acteurs économiques d'un pays.

Dès lors, qui sont les acteurs de l'économie et quelles sont les grandes fonctions économiques ?

Nous commencerons, dans la section 1, par nous intéresser aux acteurs de l'économie. Comment la comptabilité nationale identifie-t-elle les différents acteurs de nos économies et représente-t-elle leurs interactions ? En quoi cette classification diffère-t-elle de celle des économistes ? Quelles sont les grandes caractéristiques de ces différents acteurs au sein de nos économies ?

Nous poursuivrons, dans la section 2, par une analyse des grandes fonctions économiques que sont la production, la répartition et l'utilisation des richesses. Comment produit-on et comment mesurer les richesses produites ? Comment les richesses sont-elles réparties entre les différents acteurs de l'économie et quels sont les enjeux de cette répartition ? Quelles distinctions entre la consommation, l'investissement et l'épargne et quels sont leurs déterminants respectifs ?

PLAN DU CHAPITRE

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| SECTION 1 : LES ACTEURS DE L'ECONOMIE | 5 |
| I. COMMENT LA COMPTABILITE NATIONALE IDENTIFIE-T-ELLE LES DIFFERENTS ACTEURS DE L'ECONOMIE ? | 5 |
| A. Qu'est-ce que la comptabilité nationale ?..... | 5 |
| 1) Définition..... | 5 |
| 2) Historique..... | 5 |
| B. Le classement en secteurs institutionnels | 5 |
| 1) Qu'est-ce qu'un secteur institutionnel ? | 5 |
| 2) Les cinq secteurs institutionnels et le reste du monde | 6 |
| II. LES ENTREPRISES : EN QUOI SONT-ELLES DIVERSES ? | 7 |
| A. Qu'est-ce qu'une entreprise ? | 7 |
| 1) La fonction principale d'une entreprise est la production marchande | 7 |
| 2) Pour produire, l'entreprise combine des ressources..... | 7 |
| 3) L'entreprise dispose d'une certaine autonomie de décision | 7 |
| B. La diversité des entreprises selon la dimension..... | 8 |
| 1) Les différentes tailles d'entreprise | 8 |
| 2) Comment une entreprise grandit-elle ?..... | 8 |
| 3) La dimension internationale des FMN | 10 |
| C. La diversité des entreprises selon l'activité | 10 |
| 1) Les secteurs d'activité..... | 10 |
| 2) Les branches d'activité..... | 10 |
| 3) Les filières d'activité..... | 10 |
| D. La diversité des entreprises selon le statut et l'objectif..... | 11 |
| 1) Entreprises publiques / Entreprises privées | 11 |
| 2) Les différents statuts juridiques | 12 |
| 3) Les différents objectifs des entreprises | 12 |
| III. LES MENAGES : COMMENT UTILISENT-ILS LEURS REVENUS ? | 14 |
| A. Qu'est-ce qu'un ménage ? | 14 |
| 1) Définition..... | 14 |
| 2) Les caractéristiques des ménages et leur évolution..... | 14 |
| B. Les revenus des ménages | 14 |
| 1) Qu'est-ce qu'un revenu ?..... | 14 |
| 2) Les différents revenus des ménages | 14 |
| 3) Le revenu disponible brut, le niveau de vie et le pouvoir d'achat | 15 |
| C. La consommation des ménages | 16 |
| 1) La fonction principale des ménages est de consommer | 16 |
| 2) L'évolution de la structure de la consommation des ménages | 16 |
| 3) Les caractéristiques contemporaines de la consommation des ménages | 17 |
| D. Des ménages aux revenus inégaux | 18 |
| 1) Des inégalités plurielles et cumulatives | 18 |
| 2) Comment rendre compte des inégalités de revenus ?..... | 19 |
| 3) Quelques données sur les inégalités de revenus entre ménages | 20 |
| IV. L'ETAT : COMMENT ET POURQUOI INTERVIENT-IL DANS L'ECONOMIE ? | 21 |
| A. Qu'est-ce que l'Etat ? | 21 |
| 1) L'Etat au sens large | 21 |
| 2) L'Etat au sens strict | 21 |
| B. Les fonctions économiques de l'Etat et ses modalités d'action | 21 |
| 1) Les trois fonctions économiques de l'Etat de Musgrave | 21 |
| 2) La politique économique et ses modalités | 22 |
| 3) Les grands objectifs de la politique économique | 22 |
| C. L'évolution du rôle de l'Etat dans le temps | 23 |
| 1) L'accroissement des dépenses publiques | 23 |
| 2) La croissance des recettes publiques | 24 |
| 3) Le creusement du déficit public et de la dette publique | 25 |
| D. Les facteurs explicatifs | 26 |
| 1) Plus de « demande » d'Etat..... | 26 |
| 2) Plus d'« offre » d'Etat | 26 |
| 3) L'évolution des conceptions de l'Etat | 26 |
| V. LES AUTRES ACTEURS : QUEL EST LEUR RÔLE DANS L'ECONOMIE ? | 28 |
| A. Le système financier | 28 |
| 1) Qu'est-ce que le système financier ? | 28 |

| | | |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2) | Quel rôle le système financier joue-t-il dans l'économie ? | 28 |
| B. | <i>Les associations</i> | 28 |
| 1) | Que sont les associations ? | 28 |
| 2) | Un rôle marginal ? | 28 |
| C. | <i>Le reste du monde</i> | 29 |
| 1) | Qu'est-ce que le reste du monde ? | 29 |
| 2) | En quoi joue-t-il un rôle croissant dans l'économie ?..... | 29 |
| VI. | COMMENT LA COMPTABILITE NATIONALE REPRESENTE-T-ELLE LES INTERACTIONS ENTRE CES DIFFERENTS ACTEURS ? | 29 |
| A. | <i>Le circuit économique</i> | 29 |
| 1) | Qu'est-ce que le circuit économique ?..... | 29 |
| 2) | Le circuit par agent | 29 |
| 3) | Le circuit par fonction..... | 30 |
| B. | <i>Les grands équilibres comptables</i> | 30 |
| 1) | Les trois types d'opérations économiques | 30 |
| 2) | Les opérations économiques sont mesurées par des agrégats | 31 |
| 3) | Les trois équilibres comptables..... | 31 |
| | SECTION 2 : LES GRANDES FONCTIONS ECONOMIQUES | 32 |
| I. | LA PRODUCTION : COMMENT CREER DES RICHESSES ET LES MESURER ? | 32 |
| A. | <i>La production de richesses</i> | 32 |
| 1) | Qu'est-ce que la production ? | 32 |
| 2) | Les différents types de production | 32 |
| 3) | Qui sont les producteurs ? | 32 |
| B. | <i>La mesure de la richesse créée par une organisation productive</i> | 33 |
| 1) | Du chiffre d'affaires..... | 33 |
| 2) | ...à la valeur ajoutée brute..... | 33 |
| 3) | La valeur ajoutée brute se distingue du profit et du bénéfice..... | 33 |
| C. | <i>Le PIB : agrégat principal de la comptabilité nationale</i> | 34 |
| 1) | Le PIB et ses trois optiques..... | 34 |
| 2) | Le PIB dans le temps | 35 |
| 3) | Le PIB dans l'espace | 35 |
| D. | <i>Le PIB : un indicateur des richesses critiqué</i> | 36 |
| 1) | Le PIB exclu les activités non rémunérées | 36 |
| 2) | Le PIB évalue mal les activités non déclarées..... | 36 |
| 3) | Le PIB sous-estime la production non marchande..... | 36 |
| II. | LA REPARTITION : COMMENT SONT DISTRIBUEES LES RICHESSES ? | 37 |
| A. | <i>La répartition primaire des revenus et ses enjeux</i> | 37 |
| 1) | Qu'est-ce que la répartition primaire des revenus ? | 37 |
| 2) | Le partage de la valeur ajoutée brute et ses enjeux | 37 |
| 3) | L'évolution du partage de la valeur ajoutée brute | 38 |
| B. | <i>La redistribution ou répartition secondaire des revenus</i> | 38 |
| 1) | Qu'est-ce que la redistribution ? | 38 |
| 2) | Redistribution monétaire et élargie | 39 |
| 3) | Redistribution horizontale et verticale | 39 |
| C. | <i>Les effets de l'intervention de l'Etat dans la répartition des richesses</i> | 39 |
| 1) | Les effets débattus du salaire minimum | 39 |
| 2) | Les effets de la redistribution sur les inégalités..... | 40 |
| 3) | Les effets débattus de la redistribution sur l'activité économique | 40 |
| III. | LA CONSOMMATION : QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ET SES DETERMINANTS ? | 42 |
| A. | <i>Qu'est-ce que la consommation</i> ? | 42 |
| 1) | La consommation est une destruction | 42 |
| 2) | La consommation finale des ménages et sa mesure..... | 42 |
| 3) | Les consommations intermédiaires des organisations productives | 42 |
| B. | <i>Comment le revenu influence-t-il la consommation des ménages</i> ? | 42 |
| 1) | La fonction de consommation keynésienne et le revenu courant..... | 42 |
| 2) | Les reformulations keynésiennes | 43 |
| 3) | Le renouvellement libéral : la théorie du revenu permanent..... | 44 |
| C. | <i>Les autres déterminants économiques de la consommation des ménages</i> | 44 |
| 1) | Quelques éléments d'analyse microéconomique du consommateur | 44 |
| 2) | L'effet d'encaisse réelle : le rôle de l'inflation | 45 |
| 3) | La théorie du cycle de vie | 45 |
| D. | <i>La consommation éclairée par les sociologues</i> | 46 |
| 1) | La consommation est socialement différenciée | 46 |
| 2) | Les logiques sociales de la consommation | 47 |
| 3) | La consommation engagée..... | 47 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| IV. L'INVESTISSEMENT : QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ET SES DETERMINANTS ? | 47 |
| A. Qu'est-ce que l'investissement ? | 47 |
| 1) L'investissement est un flux..... | 47 |
| 2) La mesure de l'investissement..... | 47 |
| B. La diversité des investissements | 48 |
| 1) La diversité des investissements selon ses acteurs | 48 |
| 2) La diversité des investissements selon ses formes..... | 48 |
| 3) La diversité des investissements selon ses objectifs | 48 |
| C. Les différents déterminants de l'investissement..... | 48 |
| 1) Les néoclassiques : coût de l'investissement et prix relatif des facteurs | 48 |
| 2) Aftalion : l'effet accélérateur et le rôle de la demande..... | 49 |
| 3) Keynes : le rôle de la rentabilité anticipée de l'investissement | 50 |
| V. L'EPARGNE : QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ET SES EFFETS ? | 50 |
| A. Qu'est-ce que l'épargne ? | 50 |
| 1) L'épargne des ménages et ses formes..... | 50 |
| 2) La mesure de l'épargne des ménages | 50 |
| 3) L'épargne vient alimenter le patrimoine | 51 |
| B. La relation débattue entre l'épargne et l'investissement..... | 51 |
| 1) Pour les néoclassiques, l'épargne égalise et détermine l'investissement | 51 |
| 2) Keynes remet en cause l'égalité entre épargne et investissement et le sens de la causalité..... | 51 |
| C. L'épargne est-elle un vice ou une vertu ? | 52 |
| 1) L'épargne est une vertu individuelle et collective chez les classiques | 52 |
| 2) Pour Keynes, l'épargne est un vice collectif | 52 |
| VI. COMMENT LE TES DE LA COMPTABILITE NATIONALE PERMET-IL DE RENDRE COMPTE DES INTERCONNEXIONS AU SEIN DE NOS ECONOMIES ? | 53 |
| A. Les principes du TES | 53 |
| 1) L'architecture du TES..... | 53 |
| 2) La lecture du TES..... | 54 |
| B. L'intérêt du TES | 56 |
| 1) Un tableau de bord de nos économies | 56 |
| 2) Un outil de prévision et d'expérimentation | 56 |
| REFERENCES..... | 57 |

SECTION 1 : LES ACTEURS DE L'ECONOMIE

Chaque jour des centaines d'acteurs économiques réalisent des milliers d'opérations diverses et variées qui les mettent en relation les uns avec les autres. Après la classification de la comptabilité nationale (I), nous nous centrerons sur le rôle des entreprises (II), des ménages (III), de l'Etat (IV) et des autres acteurs de l'économie (V) et finirons par étudier leurs interdépendances (VI).

I. COMMENT LA COMPTABILITE NATIONALE IDENTIFIE-T-ELLE LES DIFFERENTS ACTEURS DE L'ECONOMIE ?

La comptabilité nationale, dont nous cernerons les contours (A), classe les différents acteurs de l'économie en secteurs institutionnels (B).

A. *Qu'est-ce que la comptabilité nationale ?*

1) Définition

La comptabilité nationale est une **représentation simplifiée et chiffrée** de toutes les opérations économiques réalisées sur une période et sur un territoire.

L'élaboration de la comptabilité nationale est en France **sous la responsabilité de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)** qui publie, chaque année, les comptes de la nation.

Ils indiquent toujours une année de base ce qui correspond à une période de calcul des comptes nationaux pendant laquelle on ne change en principe aucun des cinq éléments suivants : concepts, sources, nomenclatures, méthodes de traitement, année de référence des prix constants.

2) Historique

Si l'on peut trouver de nombreux ancêtres à la démarche de la comptabilité nationale, **l'invention des systèmes de comptabilité nationale est à associer à la période 1930-1945**. Plusieurs raisons expliquent son développement.

- Elle est d'abord le produit des **perturbations économiques et politiques de cette période**.
 - **La crise de 1929** qui plonge l'économie mondiale dans la « Grande Dépression » rend effectivement nécessaire de mesurer l'ampleur du choc que traversent nos économies.
 - **La Seconde guerre mondiale** impose par ailleurs aux Etats de se doter d'un instrument servant à la gestion des économies de guerre puis, celle-ci terminée, permettant la reconstruction et la mise en place de politiques de croissance et de stabilisation.
- Elle est également impulsée par **l'intérêt porté aux phénomènes macroéconomiques** sous l'influence de l'anglais John M. Keynes¹.

Depuis, et en particulier à partir des années 1960 comme le précise le comptable André Vanolli², s'est mis en place un **processus de standardisation des comptes nationaux**. Désormais, le *System of National Accounts* (SNA) forgé par l'ONU constitue le cadre de référence international et c'est notamment dans ce cadre que s'inscrit le système européen de comptes nationaux et régionaux (SEC), c'est-à-dire le système de comptabilité européen qui s'applique également à la France.

B. *Le classement en secteurs institutionnels*

1) Qu'est-ce qu'un secteur institutionnel ?

Pour identifier et comptabiliser les différents acteurs de l'économie, la comptabilité nationale commence par **distinguer les acteurs de l'économie nationale de ceux qui ne le sont pas**. Pour dresser les frontières de l'économie nationale, la comptabilité nationale n'utilise pas le critère de la nationalité mais le **critère de la résidence principale**. L'économie nationale regroupe dès lors tous les acteurs de l'économie effectuant des opérations économiques sur le

territoire géographique (métropole, DROM, espace aérien national ou encore eaux territoriales) pendant un an ou plus. Ainsi, un travailleur immigré est considéré comme faisant partie de l'économie nationale mais pas un touriste. Une filiale d'une société étrangère implantée sur le territoire fait partie de l'économie nationale mais pas la filiale d'une société française implantée à l'étranger.

Elle regroupe ensuite les agents économiques élémentaires, appelés unités institutionnelles, qui ont un « comportement économique analogue ». Elle distingue alors plusieurs secteurs institutionnels qui réunissent des agents économiques qui ont en commun une même fonction principale et des ressources provenant d'une même origine.

2) Les cinq secteurs institutionnels et le reste du monde

La comptabilité nationale distingue cinq secteurs institutionnels.

Document 1 : Les secteurs institutionnels de la comptabilité nationale

| Secteurs institutionnels | Fonction principale | Ressource principale |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sociétés non financières (SNF) | Produire des biens et services non financiers marchands | Chiffre d'affaires tiré de l'activité |
| Sociétés financières (SF) | Produire des services financiers marchands | Chiffre d'affaires tiré de l'activité |
| Administrations publiques (APU) | Produire des services non marchands et redistribuer les revenus | Prélèvements obligatoires (ressources fiscales et cotisations sociales) |
| Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) | Produire des services non marchands | Contributions volontaires et subventions |
| Ménages | Consommer Les entrepreneurs individuels produisent aussi des biens et services marchands | Revenus Les entrepreneurs individuels perçoivent également le chiffre d'affaires tiré de l'activité |

Les unités institutionnelles résidentes entretenant des relations avec des agents non-résidents, **la comptabilité nationale a également créé le compte « reste du monde » (RDM)** qui enregistre toutes les relations économiques entre unités non résidentes et unités résidentes. Ce n'est pas un secteur institutionnel en tant que tel dans la mesure où il réunit des acteurs qui n'ont absolument pas la même fonction principale ou des ressources dont l'origine est similaire.

Cette classification opérée par la comptabilité nationale est une nécessité au regard de sa mission : quantifier les différentes opérations économiques. Le **regard de l'économiste**, qui cherche à analyser les phénomènes économiques, est différent. Dès lors, celui-ci tend davantage à regrouper les acteurs de l'économie par fonction en distinguant les entreprises, les ménages, l'Etat, le système financier, les associations et le reste du monde.

II. LES ENTREPRISES : EN QUOI SONT-ELLES DIVERSES ?

S'il existe une seule définition de ce qu'est une entreprise (A), toutes les entreprises ne se ressemblent pas. Les entreprises sont en effet très diverses selon la dimension (B), l'activité (C), le statut et l'objectif (D).

A. Qu'est-ce qu'une entreprise ?

Depuis 2008, l'**INSEE** définit l'entreprise comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». On peut donc retenir **trois critères principaux pour définir l'entreprise**.

- 1) La fonction principale d'une entreprise est la production marchande

L'entreprise est une **organisation productive**. Cela signifie qu'elle a pour fonction principale de produire c'est-à-dire qu'elle crée des richesses. Sa production est dite **marchande** dans le sens où celle-ci est vendue sur un marché à un prix économiquement significatif (supérieur à ses coûts de production).

- 2) Pour produire, l'entreprise combine des ressources

Pour réaliser sa production l'entreprise associe des **ressources de différente nature**.

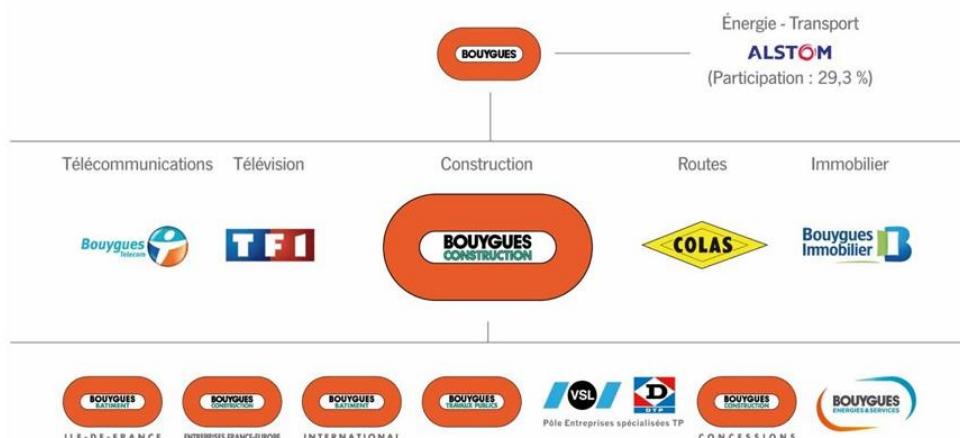
- Des **facteurs de production** c'est-à-dire les moyens utilisés durablement pour produire. On distingue le **facteur travail** qui correspond aux activités humaines nécessaires pour produire et le **facteur capital** (ou capital technique) qui correspond aux biens utilisés durablement pour produire (utilisés pendant plusieurs cycles de production).
- Des **consommations intermédiaires** qui correspondent à toutes les ressources qui vont être détruites ou transformé au cours d'un cycle de production.

- 3) L'entreprise dispose d'une certaine autonomie de décision

Depuis 2008, l'**INSEE** ne comptabilise comme entreprise que les unités disposant d'une **autonomie de décision**. Concrètement, l'entreprise est donc :

- soit une **unité légale** (entité juridique identifiée par son numéro Siren, qui peut être un entrepreneur individuel ou une société exerçant une fonction de production) **indépendante**
- soit un **regroupement** économiquement pertinent d'unités légales appartenant à un même **groupe de sociétés**. Par exemple, le groupe Bouygues dispose de plus de 600 filiales mais constitue pour l'**INSEE** une seule entreprise car ces différentes sociétés ne disposent pas d'une réelle autonomie de décision.

Document 2 : Organigramme simplifié du groupe Bouygues



B. La diversité des entreprises selon la dimension

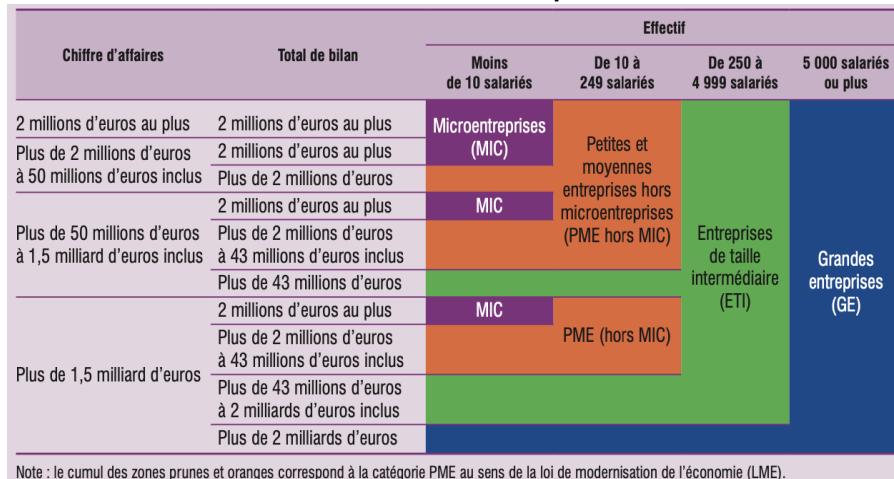
1) Les différentes tailles d'entreprise

L'INSEE classe les entreprises selon leur dimension à partir de **trois critères** :

- **L'effectif** (le nombre de salariés)
- **Le chiffre d'affaires** (les recettes tirées des ventes)
- **Le total de bilan** (document comptable retranscrivant tout ce que l'entreprise possède – ses actifs – et ce qu'elle doit – le passif).

Elle distingue alors quatre grandes catégories d'entreprises : les **microentreprises (MIC)**, les **petites et moyennes entreprises (PME)**, les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** et les **grandes entreprises (GE)**.

Document 3 : Classement des entreprises selon la taille



On peut noter que sur les **4,8 millions d'entreprises en France** (dans les secteurs marchands non agricoles et non financiers) environ **96% des entreprises sont des microentreprises**. Néanmoins, celles-ci ont un poids limité dans l'économie : elles n'emploient par exemple que 17% des salariés et ne réalisent que 13% du chiffre d'affaires des entreprises.

Document 4 :

| Caractéristique | Grandes entreprises (GE) | Entreprises de taille intermédiaire (ETI) | Petites et moyennes entreprises (PME), hors microentreprises | Microentreprises (MICRO) ¹ | Ensemble |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------|
| | | | | | |
| Entreprises hors activités agricoles, financières et d'assurances | | | | | |
| Nombre d'entreprises | 325 | 7 065 | 170 511 | 4 579 652 | 4 757 553 |
| Nombre d'unités légales situées en France | 27 623 | 74 589 | 324 999 | 4 643 322 | 5 070 533 |
| Effectif salarié en EQTP ² (en milliers) | 4 296 | 3 861 | 4 530 | 2 669 | 15 356 |
| Chiffre d'affaires (en milliards d'euros) | 1 834 | 1 402 | 1 055 | 639 | 4 931 |
| Chiffre d'affaires à l'exportation (en milliards d'euros) | 588 | 281 | 100 | 19 | 988 |
| Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros) | 440 | 345 | 321 | 256 | 1 362 |
| Chiffre d'affaires par salarié en EQTP ² (en milliers d'euros) | 427,0 | 363,3 | 232,9 | 239,4 | 321,1 |
| Immobilisations corporelles / salarié ³ en EQTP ² (en milliers d'euros) | 350,6 | 218,1 | 100,3 | 140,6 | 206,9 |

1. Pour les microentreprises, les ratios par salarié doivent être interprétés avec prudence, en l'absence d'information sur le statut du chef d'entreprise et la façon dont il se rémunère.
2. Équivalent temps plein (EQTP).
3. Les immobilisations corporelles par salarié et le total de bilan par salarié sont calculés, non sur l'ensemble des entreprises, mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Lecture : en 2022, le chiffre d'affaires à l'exportation réalisé par les 7 065 entreprises de taille intermédiaire est de 281 milliards d'euros.

Champ : France, entreprises des secteurs marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, Esame.

2) Comment une entreprise grandit-elle ?

La taille d'une entreprise s'accroît par un processus de **concentration**. Ce processus aboutit au cours du temps au contrôle d'une part croissante du marché par une ou plusieurs entreprises.

Le processus de concentration peut se réaliser de différentes manières :

- Par **croissance interne** lorsque l'entreprise crée en son sein de nouvelles capacités de production (par exemple, Amazon augmente la taille de l'entrepôt)
- Par **croissance externe** lorsque l'entreprise s'agrandit par regroupement avec d'autres entreprises préexistantes. Par exemple, en janvier 2021, la fusion des groupes automobiles Peugeot et Fiat-Chrysler a donné naissance au groupe Stellantis.

Par ailleurs, on distingue trois grandes formes de concentration selon l'objectif poursuivi :

- La **concentration horizontale** = forme de concentration qui réunit des entreprises fabriquant un même produit ou groupe de produits (par exemple Peugeot et Fiat-Chrysler). Plus simplement, cela regroupe des entreprises qui se trouvent au même stade du processus productif. L'objectif central est de bénéficier des **économies d'échelle** c'est-à-dire d'une baisse du coût moyen lié à un plus grand volume de production.
- La **concentration verticale** = forme de concentration qui réunit des entreprises intervenant à des **stades différents** de la fabrication d'un produit ou d'un groupe de produits. Elle peut se développer en direction de l'**amont**, vers les sources d'approvisionnement, ou en direction de l'**aval**, vers les débouchés. L'objectif central est de **sécuriser** les approvisionnements et les débouchés ou encore de protéger sa technologie. Cette stratégie de concentration a connu un nouvel essor, en particulier suite à la crise de la Covid-19 qui a replacé la sécurisation des approvisionnements au cœur des préoccupations des entreprises. Citons, par exemple, l'achat de plantations d'hévéas en Afrique de l'Ouest par Michelin ou les récents investissements de Tesla dans les mines de Nickel en Nouvelle-Calédonie.
- La **concentration conglomérée** = forme de concentration qui réunit des entreprises exerçant des **activités très différentes** (exemple : Bouygues). L'objectif principal est de réduire les **risques** en les diversifiant. Cette stratégie a surtout été mise en œuvre dans les années 1960-1970. Depuis les années 1980, les groupes industriels ont plutôt tendance à se recentrer sur leur cœur de métier.

Il est également d'usage de distinguer la **concentration technique** (augmentation de la taille de certains établissements), la **concentration économique** (augmentation du nombre d'établissements) et la **concentration financière** (entreprises juridiquement indépendantes souvent regroupées sous la bannière d'une société financière, appelée holding, qui ne produit pas de biens et de services mais qui possède des actions d'autres sociétés et qui les gère dans l'objectif de maximiser la valeur boursière).

Document 5 :

| Formes de concentration | Définition | Objectifs/Modalités | Exemple |
|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Technique | Augmentation de la surface de production (nombre de machines et de travailleurs). | Favoriser les économies d'échelle et avoir une taille suffisante pour résister à la concurrence. | Passage au « factory system » au détriment de l'atelier. |
| Économique | Augmentation de la taille des entreprises en tant qu'entités juridiques. | Croissance interne : création de nouvelles activités. Croissance externe : prise de contrôle d'entreprises existantes. Elle peut être horizontale (même stade de production) verticale (activités situées en amont ou en aval de la production) ou conglomérée (diversification autour de secteurs différents). | Fusion entre Gdf et Suez en 2007. Acquisition de Kraft Food par Heinz en 2015 (agroalimentaire) : concentration horizontale. Groupe Bouygues (construction, immobilier, télécoms, médias) : concentration conglomérée. Michelin possède des plantations d'hévéa au Brésil pour produire du caoutchouc et fabriquer ses pneus : concentration verticale. |
| Financière | Hausse de prise de participation financière de certains propriétaires. | Recherche d'une plus forte rentabilité. Cela peut passer par la création de holdings qui sont juridiquement indépendantes et dont les participations sont gérées par la société-mère sans activité productive. | La société-mère Dior SE gère près de 70 marques de prestige dans le luxe, la culture, les médias et l'hôtellerie. |

3) La dimension internationale des FMN

On distingue également les entreprises selon leur dimension internationale ou non. On peut alors distinguer :

- **Les entreprises qui exportent à l'étranger** ce qui est principalement le fait des GE ou des ETI.
- **Les entreprises qui possèdent au moins une unité de production à l'étranger**, appelée filiale, et qui forment selon Jean-Louis Muccielli³ des FMN (firmes multinationales). Le nombre de FMN dans le monde s'élève à près de 83 000 aujourd'hui selon la CNUCED, possédant 800 000 filiales dont les ventes représentent près de 30 milliards de dollars.

C. La diversité des entreprises selon l'activité

1) Les secteurs d'activité

Un secteur d'activité regroupe les entreprises qui ont la même activité principale. Depuis Colin Clark⁴, on distingue généralement trois secteurs d'activité :

- Le **secteur primaire** concerne la collecte et l'exploitation directe de ressources naturelles (agriculture, forêts, pêche).
- Le **secteur secondaire** concerne les industries de transformation des matières premières issues du secteur primaire (industrie manufacturière, bâtiments et travaux publics = construction)
- Le **secteur tertiaire** renvoie aux services (assurance, formation, recherche, administration, services à la personne, services aux entreprises...)

Néanmoins, la classification par secteur d'activité pose problème. En effet, les secteurs d'activités regroupent les entreprises qui ont la même activité principale. Or, une entreprise peut avoir son activité principale dans un secteur mais mener par ailleurs des activités dans d'autres domaines. Le groupe Bouygues fait partie du secteur de la construction mais a également diversifié ses activités dans les médias et la communication. Le secteur d'activité ne renvoie donc pas à une réalité homogène.

2) Les branches d'activité

La classification par branche d'activité qui regroupe des unités de production qui exercent la même activité (qui produisent le même produit). Une entreprise qui a des activités diversifiées relève donc de plusieurs branches (Bouygues encore une fois).

En France, la branche aujourd'hui la plus importante est celle des **services principalement marchands**.

3) Les filières d'activité

Une filière d'activité est formée d'un **ensemble d'activités complémentaires** liées entre elles par des opérations d'achat et de vente. Ces activités contribuent à une production finale. Cette chaîne peut être décomposée en segments qui vont de l'extraction des matières premières en amont jusqu'à la distribution et les services liés en aval.

On peut l'illustrer en prenant l'exemple de la **filière automobile** :

- Le volet amont de la filière automobile rassemble les constructeurs de véhicules légers, les équipementiers et fournisseurs, ainsi que de nombreux sous-traitants appartenant à des secteurs très divers (mécanique, plasturgie, caoutchouc, électronique). Elle comprend également les constructeurs de véhicules industriels (camions, bus et autocars), ainsi que les carrossiers. Ce volet amont de la filière comprend plus de 4 000 sites industriels et emploie plus de 350 000 salariés en France (hors intérimaires). Il a représenté une production de 1,5 millions véhicules légers (2023), une valeur d'exportation de près de 50 milliards d'euros (2022), et une part de 16% du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière française (2022).
- Le volet aval de la filière comprend les entreprises de services qui représentent un éco système de grands groupes, d'ETI, de PME, TPE et start-ups particulièrement dense. Ce secteur se structure autour de cinq principaux pôles métiers : 1/ le commerce, les services et la distribution (véhicules et carburants), 2/ le contrôle, la maintenance, la carrosserie et la réparation, 3/ les acteurs de la mobilité partagée, les startups de la mobilité et le stationnement,

4/ l'éducation et la sécurité routière et 5/ l'économie circulaire et le recyclage. Il représente 170 000 entreprises et plus de 500 000 actifs, salariés et indépendants.

- La filière automobile comprend également de nombreux acteurs de la R&D, notamment les pôles de compétitivité, les instituts de recherche technologique (IRT), les instituts pour la transition écologiques (ITE), comme Védécom pour la mobilité, et les grands organismes de la recherche publique, comme l'IFPEN, le CEA, le CNRS et les universités. Mobilians et la filière des services ont par ailleurs développé un accélérateur de référence sur le plan européen dans le cadre de Station F, le « Moove Lab », dans le but d'encourager la diffusion de l'innovation dans son écosystème.

D. La diversité des entreprises selon le statut et l'objectif

1) Entreprises publiques / Entreprises privées

Les entreprises peuvent avoir le **statut d'entreprise privée ou d'entreprise publique** :

- Les **entreprises privées** sont possédées par **un ou plusieurs propriétaire(s) privé(s)** qui ont investi les capitaux nécessaires à leur création. On peut citer de nombreux exemples : Bouygues, Total, L'Oréal mais aussi un restaurant, une épicerie, etc.
- Les **entreprises publiques** sont placées sous le **contrôle de l'Etat** (ou d'une collectivité publique) qui y exerce une influence dominante grâce à ses prises de participation. En 2023, l'Etat est actionnaire majoritaire de 85 sociétés. Il exerce un contrôle direct ou indirect sur plus de 1700 sociétés (par exemple : la SNCF, TV et Radio France, etc.). Les trois entités qui composent « l'Etat actionnaire » sont l'Agence des participations de l'Etat (APE), la caisse des dépôts et consignations et BPIFrance.

Il faut noter que le statut d'entreprise privée ou publique peut changer dans un sens ou dans l'autre.

- Lorsque, à la suite d'une décision politique, l'Etat s'approprie une entreprise privée, on parle de **nationalisation**. La nationalisation peut être opérée par confiscation du capital social (cas de Renault sanctionné à la Libération pour collaboration avec l'Allemagne nazie) ou par rachat par l'Etat des titres possédés par les actionnaires (cas d'EDF en 2022). La nationalisation d'une entreprise peut être totale ou partielle.
- A l'inverse, lorsqu'une entreprise publique devient une entreprise privée, on parle de **privatisation** (cas de la Française des Jeux en 2018).

Historiquement :

- **Il y a eu au cours du XXe siècle, plusieurs vagues de nationalisations :**
 - Dans l'entre-deux-guerres : usines d'armement, de construction aéronautique et de transport (par exemple la SNCF créée en 1937)
 - Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (par exemple Renault ou la Banque de France)
 - A l'arrivée du gouvernement socialiste en 1981 et 1982 : 36 banques et 5 cinq groupes industriels (Saint-Gobain, Rhône Poulenc et Thomson)
- A l'inverse, **à partir des années 1980, on a plutôt assisté à plusieurs vagues de privatisations** en France jusqu'en 2007, sur le modèle des pays anglo-saxons. La première a eu lieu entre 1986 et 1988 (Saint-Gobain, TF1, etc.) et la deuxième s'est déroulée entre 1993 et 1997 (BNP, Rhône-Poulenc, Elf-Aquitaine...). Entre 1997 et 2007, elles se poursuivent sur un rythme plus lent avec des privatisations partielles moins médiatiques.
- **La crise de 2007 puis la crise Covid** se sont traduites par de nouvelles nationalisations partielles et temporaires pour amortir les chocs ou même totales pour des raisons stratégiques (exemple d'EDF).

Les nationalisations et privatisations font l'objet de **débats intenses** :

- Pour les partisans des nationalisations, l'Etat entrepreneur peut mieux réguler l'activité économique en particulier dans des secteurs jugés stratégiques (banque, armement, nucléaire...). Cela lui permet également de contrôler certaines restructurations industrielles et de garantir des services de qualité à des prix identiques pour tous les usagers (électricité, gaz...).
- Mais le rôle des entreprises publiques dans l'économie est souvent contesté. D'abord, parce qu'elles sont accusées de ne pas avoir le même souci de rentabilité que le secteur privé, leur capital étant garanti par l'Etat. A l'inverse, les privatisations constituent des ressources exceptionnelles pour l'Etat. Ensuite, parce qu'elles disposent souvent d'une position dominante ce qui nuit à la concurrence et in fine aux consommateurs qui accèdent à des produits plus chers.

2) Les différents statuts juridiques

Au sein des entreprises privées, il faut également distinguer les entreprises selon leur statut juridique. Le statut juridique permet de déterminer le nombre de propriétaire, le montant minimal de capital pour créer l'entreprise, mais aussi les contraintes juridiques de l'entreprise, notamment la responsabilité des propriétaires en cas de faillite. On distingue traditionnellement :

- **L'entreprise individuelle** qui n'appartient qu'à un seul propriétaire qui a apporté les capitaux et qui dirige l'entreprise. C'est souvent le cas des artisans, commerçants, professions libérales et des exploitants agricoles. Dans l'écrasante majorité des cas, le patrimoine de la personne et celui de l'entreprise sont confondus et la responsabilité du propriétaire est illimitée : son patrimoine peut être vendu pour rembourser les dettes de l'entreprise. Depuis 1985, en France, existe le statut d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) dans lequel la responsabilité de l'entrepreneur est limité à ses apports.
- La **société** qui appartient à plusieurs propriétaires. Au sein des sociétés on distingue :
 - **La société de personnes** formée par plusieurs associés qui participent le plus souvent à la gestion de l'entreprise et qui sont, pour la plupart, responsables solidairement des dettes de l'entreprise sur leurs patrimoines personnels. L'unanimité est exigée pour les décisions importantes et les parts ne sont pas cessibles sans l'accord de tous les autres associés.
 - **La société de capitaux** formée par plusieurs propriétaires dont la responsabilité est limitée à leur apport. La société anonyme (SA) est aujourd'hui la plus connue des sociétés de capitaux même si la forme majoritaire est la SAS (société par action simplifiée). Au sein d'une SA, les propriétaires sont appelés des actionnaires qui détiennent des actions (des parts du capital de l'entreprise) librement cessibles. Les assemblées générales des actionnaires permettent de distinguer par un vote les représentants des actionnaires chargés de surveiller la gestion (le conseil d'administration) et les dirigeants de la société qui ont en charge la gestion (le président-directeur général ou PDG). Les actions des plus grandes entreprises sont généralement cotées en Bourse (le CAC 40 pour les 40 premières).

Document 6 : tableau comparatif de cinq statuts juridiques

| | Entreprise individuelle | EURL | SARL | SAS | SA |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre d'associés | Aucun | Un associé unique | Deux associés minimum 100 maximum | Un ou plusieurs associés | 2 au minimum 7 au minimum pour les sociétés cotées |
| Capital social | Sans objet (pas de notion de capital) | Montant libre 20% des fonds à verser à la création, le reste dans les cinq années suivantes | Montant libre 20% des fonds à verser à la création, le reste dans les cinq années suivantes | Librement fixé | 37 000 euros minimum |
| Direction | L'entrepreneur | Le gérant (personne physique), qui peut être soit l'associé unique, soit un tiers | Le ou les gérants (personnes physiques), associés ou tiers désignés par les associés | Les associés. Seule obligation : nommer un président, personne physique ou morale, associé ou non | Le conseil d'administration, de 3 à 18 membres |
| Prises de décisions | L'entrepreneur | Le gérant. Ses pouvoirs sont limités s'il n'est pas l'associé unique | Le gérant pour la gestion courante. L'assemblée générale pour certaines décisions importantes | Le ou les associés | Le directeur assure la gestion quotidienne. L'assemblée générale approuve les comptes et les décisions |
| Responsabilité du dirigeant | Responsable des dettes sur ses biens personnels (sauf sa résidence principale) sauf si : - déclaration d'insaisissabilité devant notaire pour protéger ses bâts fonciers - choix du régime de l'EIRL | Limitée aux apports, sauf responsabilité civile et pénale en cas de faute de gestion | Limitée aux apports, sauf responsabilité civile et pénale en cas de faute de gestion | Limitée aux apports pour les associés et les actionnaires | Limitée aux apports, sauf en cas de faute de gestion |

Source : Tableau comparatif in *L'Express L'entreprise*, 2014.

3) Les différents objectifs des entreprises

La théorie microéconomique néoclassique s'est développée autour de l'hypothèse que l'entreprise poursuivait un **unique objectif : la maximisation du profit**.

En plus de cela, certaines entreprises se donnent aujourd’hui explicitement comme objectif de contribuer positivement à la société ou à l’environnement. Depuis 2019, la **loi PACTE** (relative à la croissance et à la transformation des entreprises) a introduit la qualité de **société à mission**. La qualité de « société à mission » est une qualité attribuée aux sociétés qui intègrent des objectifs sociaux et/ou environnementaux dans leurs statuts et ajustent leur mode de fonctionnement pour garantir leur atteinte. La société à mission est une qualité et non une nouvelle catégorie juridique. Il n'est donc pas nécessaire de changer de forme juridique pour devenir une société à mission. Pour obtenir la qualité de « société à mission », les statuts de la société intéressée doivent préciser les 3 éléments suivants :

- Une « **raison d'être** », c'est-à-dire un engagement destiné à guider la société dans son orientation économique
- Un ou plusieurs **objectifs sociaux et environnementaux** que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité
- Comment elle souhaite assurer le **suivi de l'exécution de sa mission**. Pour assurer ce suivi, la société doit mettre en place un comité de mission qui doit présenter annuellement un rapport à l'assemblée générale des associés.

A noter que les sociétés à mission doivent se soumettre à des contrôles effectués par un organisme tiers indépendant (OTI) référencé accrédité.

Selon le 8^e portrait des sociétés à mission, le nombre d'entreprises à mission a plus que triplé en 3 ans, quasiment doublé en 2 ans, et présente une croissance sur 1 an identique à 2023 pour atteindre 1 961 sociétés à mission en 2024. Le nombre de salariés qui travaillent dans une société à mission ou dans un groupe dont la maison-mère est une société à mission a franchi le seuil symbolique de 1 000 000. On peut donner l'exemple de l'entreprise Unbottled créée en 2021.

Document 7 : La société à mission Unbottled

UNBOTTLED

Produits de beauté solides et sans plastique



ACTIVITÉ

UNBOTTLED est une marque de cosmétique et de produits de beauté solides. Les bénéfices des produits sont les mêmes que les produits en bouteilles, le plastique et les produits chimiques en moins.

RAISON D'ÊTRE

La raison d'être de la société est de libérer les salles de bain du plastique.

OBJECTIFS

- Concevoir des produits permettant de limiter l'utilisation de plastique à usage unique.
- Informer de manière transparente ses clients finaux sur la composition détaillée des produits, leur origine et leur traçabilité.
- Accompagner ses clients finaux vers une consommation zéro déchet dans leur salle de bain.
- Veiller à l'équilibre et à la qualité de vie au travail des collaborateurs et encourager et favoriser leurs comportements écologiques par l'adoption des lieux de travail et l'organisation d'actions internes de sensibilisation à la protection de l'environnement.
- Soutenir des initiatives de protection de l'environnement, visant notamment la lutte contre le plastique à usage unique et la pollution qu'elle engendre.

COMITÉ DE MISSION

Référent de mission, mandat à durée indéterminée.

III. LES MENAGES : COMMENT UTILISENT-ILS LEURS REVENUS ?

Les ménages sont un autre acteur de l'économie important qu'il s'agira de caractériser (A). Grâce à leurs revenus (B), ils consomment (C). Néanmoins, tous les ménages ne sont pas dans la même situation : il y a de fortes inégalités de revenus en particulier entre ménages (D).

A. Qu'est-ce qu'un ménage ?

1) Définition

Au sens économique, un ménage regroupe l'ensemble des **occupants d'une résidence principale**, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne ou d'un grand nombre de personnes (ménages collectifs). Il faut distinguer cette notion de celle de la famille. Pour ses enquêtes, l'INSEE retient également le fait que les membres du ménage doivent avoir un budget commun.

2) Les caractéristiques des ménages et leur évolution

En 2022, la France hors Mayotte compte **30,9 millions de ménages**. Ils sont constitués en moyenne de 2,15 personnes partageant le même logement. **Les ménages sont de plus en plus petits** car les unions sont plus fragiles et la population vieillit. Ainsi, en 2022, 38,4 % des ménages sont constitués d'une seule personne, contre 27,0 % en 1990.

Document 8 : Les caractéristiques des ménages



Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Source : INSEE, Recensement de la population

B. Les revenus des ménages

1) Qu'est-ce qu'un revenu ?

Selon John Hicks⁵, le revenu d'un individu désigne ce qu'il peut consommer au cours d'une période de temps sans entamer la valeur de son patrimoine. Le revenu est donc un flux.

2) Les différents revenus des ménages

Les revenus des ménages sont divers.

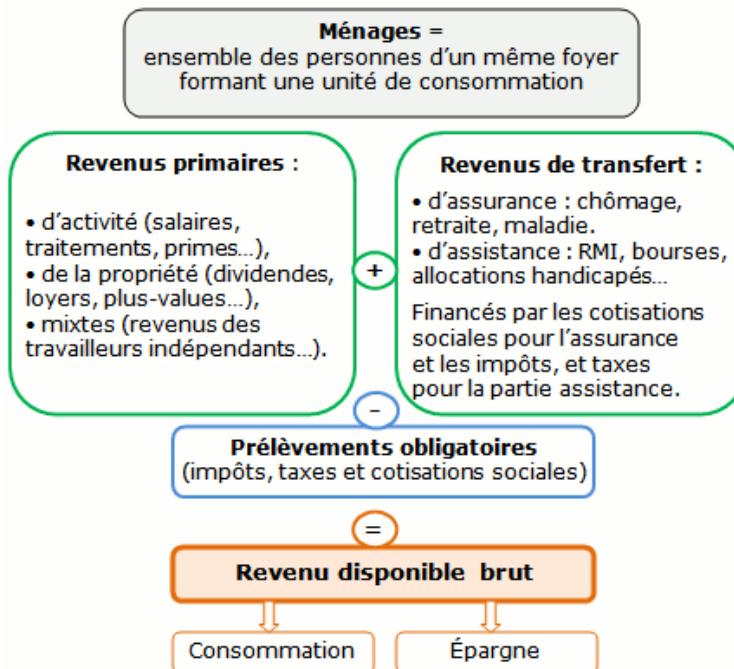
- Les ménages perçoivent des **revenus primaires** en contrepartie de leur **contribution à l'activité productive**.
 - Les **revenus du travail** sont la contrepartie monétaire d'un travail. Dans nos sociétés où le salariat est majoritaire, le principal revenu de l'activité productive est le **salaire**.

- Les **revenus du capital ou de la propriété** sont la contrepartie monétaire de la possession d'un **actif** (réel ou financier). La possession d'un actif permet en effet à un individu d'obtenir des revenus qui peuvent prendre des formes variées (intérêts, dividendes, loyers, etc.).
- Les **revenus mixtes** sont la contrepartie d'un apport en travail et en capital des travailleurs indépendants. Comme il est difficile de distinguer l'apport en travail et en capital, on parle dans ce cas de revenus mixtes (bénéfices, honoraires...).
- Les ménages perçoivent également des **revenus secondaires ou revenus de transfert ou encore des prestations sociales**. Ils correspondent aux revenus qui sont la contrepartie de droits reconnus par la société et qui sont versés par **l'Etat**.

3) Le revenu disponible brut, le niveau de vie et le pouvoir d'achat

Le **revenu disponible brut (RDB)** correspond au revenu dont disposent réellement les ménages pour consommer et épargner. Pour cela, on additionne tous les revenus primaires d'un ménage, on ajoute ses revenus de transfert mais on enlève les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) qu'il verse.

Document 9 : le calcul du RDB d'un ménage



Pour tenir compte de la composition des ménages et opérer des comparaisons, l'**INSEE calcule le niveau de vie**. Pour cela, il divise le RDB du ménage par le nombre **d'unités de consommation (UC)**. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence de l'**OCDE** qui attribue 1 unité de consommation au premier adulte, 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans. Par construction, tous les individus composant le ménage ont alors le même niveau de vie.

Pour analyser le **pouvoir d'achat** d'un ménage, il faut alors tenir compte non seulement de ses revenus mais aussi du niveau des prix. L'inflation (augmentation générale et durable des prix) de ces dernières années (en particulier en 2022 et 2023) a par exemple affecté la capacité des ménages à acquérir des biens et services, à revenu égal.

C. La consommation des ménages

1) La fonction principale des ménages est de consommer

Grâce à leur RDB, **les ménages consomment**, ce qui représente leur fonction principale. La consommation des ménages vise à satisfaire directement leurs besoins c'est pourquoi on parle de **consommation finale**. Le terme de besoin est ici à entendre dans un sens large et, selon les travaux du psychologue américain **Abraham Maslow**⁶, les besoins sont hiérarchisés ce qu'il représente dans sa **pyramide des besoins**.

Document 10 : La pyramide des besoins d'Abraham Maslow



Notons néanmoins que les ménages réalisent **d'autres opérations économiques** :

- Ils **épargnent** la partie de leur revenu qui n'est pas consommée
- Ils **investissent** principalement lorsqu'ils acquièrent des biens immobiliers.

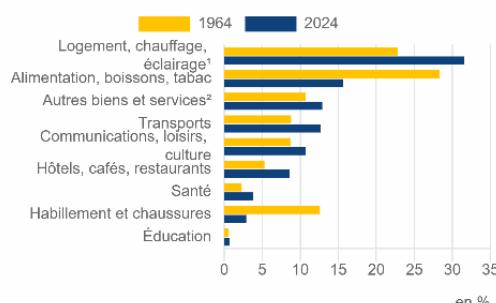
2) L'évolution de la structure de la consommation des ménages

Depuis 60 ans, **les ménages français consomment un peu plus chaque année** si bien qu'aujourd'hui le volume annuel de leurs dépenses de consommation est nettement plus élevé qu'en 1964 et atteint 1 527,5 milliards d'euros.

Cette progression globale recouvre de **profonds changements entre les différents postes de consommation** : les parts réservées à l'alimentation et à l'habillement se sont réduites au profit notamment des transports et du logement. Ce dernier est aujourd'hui le principal poste de dépenses des ménages (31,6 % en 2024).

Document 11 :

Dépense de consommation des ménages par fonction



Champ : France. Source : Insee, comptes nationaux, base 2020

Ceci est partiellement conforme aux analyses de l'économiste et statisticien allemand Ernst Engel qui, à partir de l'observation du budget de 153 familles franco-belges, avait abouti à la formulation de lois empiriques en 1857

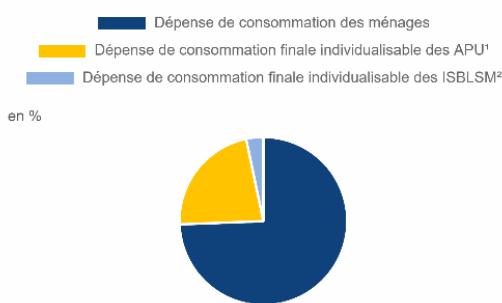
- **La première loi d'Engel**, affirme que « la part des dépenses affectées aux besoins alimentaires est d'autant plus faible que le revenu est grand »
- **Les autres lois d'Engel** mettent en évidence les relations suivantes :
 - la proportion allouée au logement, à l'habillement, à l'éclairage et au chauffage reste constante en fonction du revenu
 - la proportion allouée aux autres dépenses (santé, éducation, loisirs, produits de luxe) augmente si le revenu augmente et inversement

3) Les caractéristiques contemporaines de la consommation des ménages

- Une part importante de la **consommation des ménages en France est « socialisée »** au sens où elle est prise en charge, au moins en partie, par la collectivité. Il s'agit des dépenses d'éducation et de santé pour l'essentiel mais aussi de dépenses concernant d'autres secteurs (culture, logement, etc.) dont les bénéficiaires sont clairement identifiés mais prises en charge par l'Etat. Elle est mesurée par la comptabilité nationale comme dépense de consommation individualisable des APU. Cela relève d'un choix de société qui fait l'objet de débats importants.

Document 12 :

Consommation effective des ménages en 2024

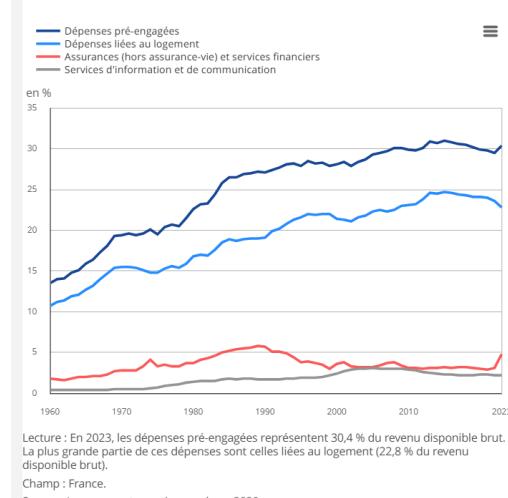


Source : Insee, comptes nationaux 2020

- Environ 1/3 du RDB des ménages concerne des **dépenses pré-engagées** c'est-à-dire réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme (oyer, eau, énergie, services de télécommunications, assurances, etc.). Les dépenses de logement, d'eau et d'énergie, constituent plus des trois quarts des dépenses pré-engagées.

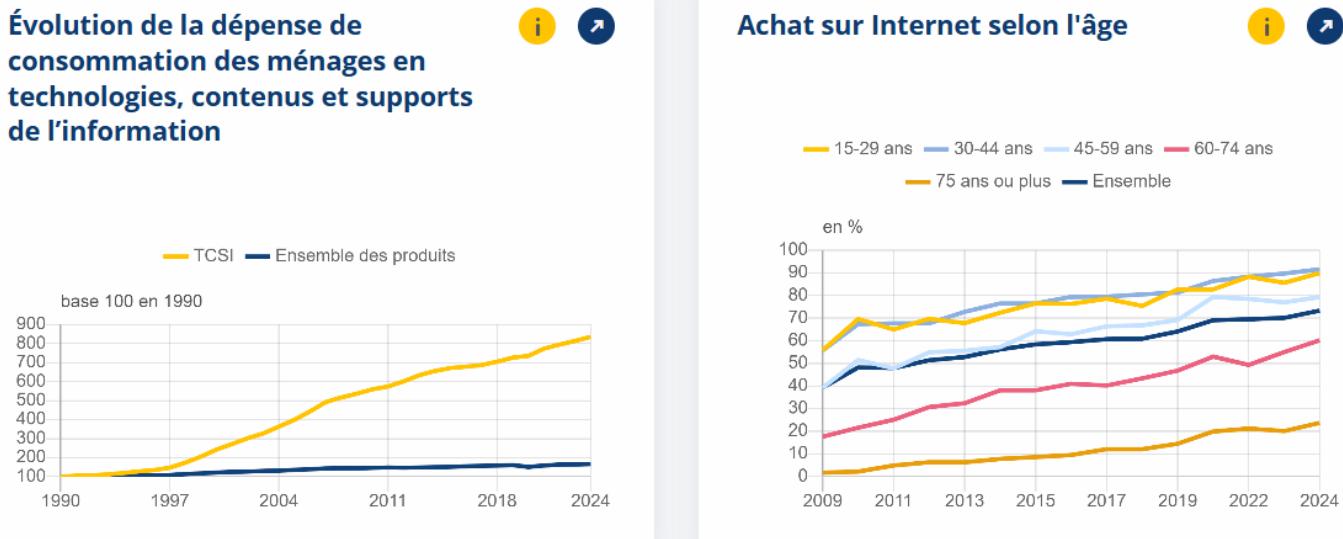
Document 13 :

Figure 2 – Part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut



- Les dépenses liées aux technologies, contenus et supports de l'information (TCSI) ont été multipliées par 8,4 en volume depuis 1990. Le rythme de croissance a été particulièrement élevé entre 2000 et 2010, porté par la diffusion massive des biens électroniques (ordinateurs, téléphones portables) et des services de télécommunication associés. En 2023, plus de 8 ménages sur 10 sont équipés d'un micro-ordinateur. Les formes de vente évoluent également : en 2024, 73 % des individus de 15 ans ou plus ont réalisé un achat sur internet au cours des 12 derniers mois contre 56 % dix ans plus tôt.

Document 14 :



Source : Insee, comptes nationaux base 2020 et enquêtes TIC auprès des ménages

- Dans leurs déclarations les ménages se montrent de plus en plus soucieux du lien entre leur consommation et l'impact sur la santé et/ou l'environnement. Selon l'édition 2023 du baromètre GreenFlex-ADEME, 78 % des personnes interrogées déclarent agir en faveur d'une **consommation durable** : adoption de régimes moins carnés, rejet des produits potentiellement nocifs pour la santé...

D. Des ménages aux revenus inégaux

1) Des inégalités plurielles et cumulatives

Le sociologue Nicolas Duvoux⁷ définit les inégalités comme des différences entre individus ou groupes d'individus se traduisant par des avantages ou des désavantages établissant une hiérarchie. Autrement dit, **les inégalités ne sont pas de simples différences** : elles portent sur des ressources socialement valorisées. Elles induisent un traitement inégal entre des groupes dominants et des groupes dominés.

Les inégalités sont plurielles. On peut distinguer :

- Les **inégalités économiques** qui recouvrent principalement les inégalités de revenus et les inégalités de patrimoine.
- Les **inégalités sociales** qui recouvrent les inégalités non économiques (inégalités scolaires, inégalités culturelles, inégalités de santé, inégalité d'accès au pouvoir, etc.).

Les **inégalités sont cumulatives** c'est-à-dire qu'elles « font système » comme l'écrivent les sociologues Alain Bihr et Roland Pfefferkorn⁸ : « Ce qu'il faut tenter de mettre en œuvre, c'est une approche systémique des inégalités sociales : une approche qui mette précisément en évidence leur caractère de système. [...] Ainsi, les inégalités sociales face à la maladie et la mort renvoient-elles, quant à leurs déterminants, aux inégalités de conditions de travail, mais aussi à celles entre revenus, entre niveaux de formation scolaire, entre conditions de logement, entre usages du temps libre, etc., qui déterminent notamment le recours au système de soins. Inversement, des inégalités dans les conditions de logement entraînent non seulement des inégalités face à la santé mais encore face à l'emploi, face aux équipements collectifs et aux services publics, face aux loisirs, etc. [...] La plupart de ces interactions provoquent des processus

cumulatifs. Ainsi, pour nous en tenir aux exemples précédents, les personnes les plus démunies sont aussi fréquemment celles dont l'état de santé laisse le plus à désirer et celles dont l'emploi est le plus précaire et le plus mal rémunéré. Autrement dit, être victime d'une inégalité sociale déterminée accroît le risque d'être victime d'autres inégalités sociales. ». Et ces désavantages sont cumulatifs aussi bien dans le parcours de vie d'une personne qu'entre générations. Par exemple, les enfants de milieux populaires sont économiquement, culturellement et socialement désavantagés dans la compétition scolaire en comparaison avec les enfants de milieux favorisés. Ainsi, les catégories favorisées voient leurs avantages s'additionner et à l'opposé, les désavantages des classes populaires se renforcent.

2) Comment rendre compte des inégalités de revenus ?

Il existe différents instruments pour rendre compte des inégalités de revenus.

- Pour élaborer des indicateurs de dispersion, il est possible de partager la population d'une société donnée en tranches, c'est-à-dire en « **quantiles** ». Les quintiles désignent des tranches de 20 %, les quartiles de 25 %, les déciles de 10 % et les centiles de 1 %. Pour une distribution de salaires par exemple, le premier décile (D1) est le salaire au-dessous duquel se situent les 10 % des salaires les plus faibles ; le cinquième décile (D5) est la médiane et le dernier décile (D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires les moins élevés, ou pour le dire autrement, le salaire au-dessus duquel se situent les 10 % des salaires les plus élevés. On peut alors calculer des **écart ou des rapports interdéciles** : le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; le rapport D9/D5 compare le haut de la distribution à la valeur médiane ; le rapport D5/D1 compare la médiane au bas de la distribution. Plus le rapport est élevé, plus les inégalités sont fortes.

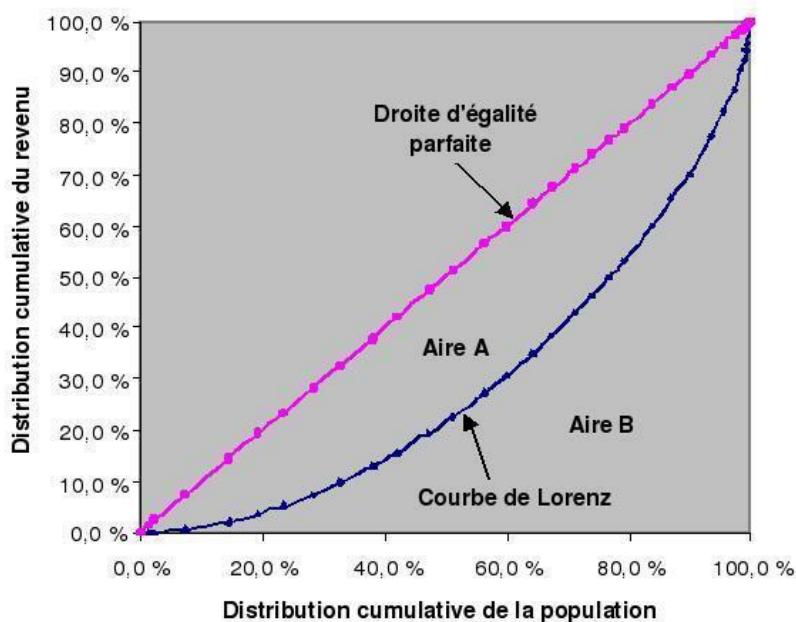
Document 15 :



Source : Observatoire des inégalités

- La courbe de Lorenz** : La courbe de Lorenz est la représentation graphique de la fonction du degré de concentration d'une variable dans une population. Elle associe, en abscisse, les effectifs cumulés de la population (en %) et, en ordonnée, les effectifs cumulés croissants de la variable dont on étudie la distribution (en %). La bissectrice représente la distribution parfaitement égalitaire (équirépartition) ; plus la concentration réelle s'en éloigne, plus la distribution de la variable est inégalitaire.

Document 16 :
Courbe de Lorenz



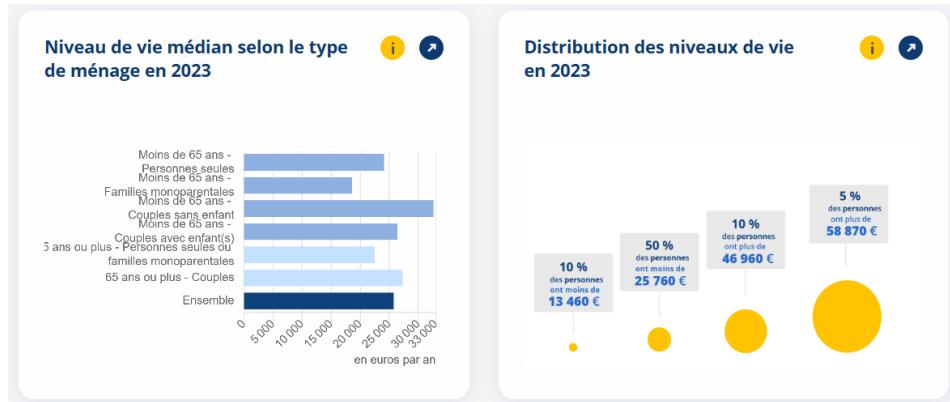
- **Le coefficient de Gini :** L'indice de Gini est calculé à partir de la courbe de Lorenz. Concrètement : $A / (A + B)$. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). L'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est proche de 1.
- **Le top 1% :** c'est la part du revenu ou du patrimoine détenue par le 1 % des individus les mieux dotés. C'est le pourcentage le plus utilisé pour mettre en évidence les inégalités mais, en réalité, on peut utiliser tous les types de pourcentage pour en rendre compte.

3) Quelques données sur les inégalités de revenus entre ménages

En 2023, en France métropolitaine, le niveau de vie médian de la population s'élève à 25 760 euros annuels. Il correspond à un revenu disponible de 2 147 euros par mois pour une personne seule et de 4 508 euros par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 13 460 euros. **Les 10 % les plus aisées ont un niveau de vie au moins 3,5 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes**, au-delà de 46 960 euros. L'indice de Gini, indicateur d'inégalités de niveaux de vie, augmente (0,297) en 2023.

Les niveaux de vie diffèrent aussi selon la configuration familiale. Ne bénéficiant des revenus d'activité ou de remplacement que d'un seul parent, les familles monoparentales disposent du niveau de vie médian le plus faible (18 610 euros). Il est bien plus élevé pour les couples sans enfant (32 600 euros).

Document 17 :



Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un logement ordinaire, dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux.

IV. L'ETAT : COMMENT ET POURQUOI INTERVIENT-IL DANS L'ECONOMIE ?

L'Etat est un acteur non moins incontournable dans nos économies : on parle de la « main visible » de l'Etat en opposition à la « main invisible » du marché et en référence à la métaphore d'Adam Smith⁹. Après avoir cerné les contours de ce que l'on appelle communément l'Etat (A), il conviendra d'expliquer pourquoi l'Etat intervient dans nos économies aujourd'hui (B) mais aussi comment a évolué son rôle (C) et pour quelles raisons (D).

A. Qu'est-ce que l'Etat ?

1) L'Etat au sens large

Au sens large, l'Etat peut être utilisé comme synonyme de **pouvoirs publics**. Pour les comptables nationaux, il correspond à **l'ensemble des administrations publiques (APU)**. Autrement dit, c'est l'ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de réaliser une **production non marchande** (fournie gratuitement ou quasi-gratuitement à la population) et d'effectuer des **opérations de redistribution du revenu**. Pour cela, l'Etat dispose de ressources qui proviennent majoritairement des **prélèvements obligatoires** (ensemble des versements exigés des agents économiques et versés aux administrations publiques). En leur sein, on distingue les impôts et taxes qui assurent principalement le financement des services des administrations centrales et locales et les cotisations sociales dédiées au financement de la protection sociale.

2) L'Etat au sens strict

Il existe trois types d'APU :

- Les **administrations publiques centrales (APUC)** qui désignent :
 - L'Etat central qui regroupe les fonctions du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire (ministères). Certains services assurent le relai sur le plan local des décisions prises par l'Etat central (préfecture, rectorat, agences régionales de santé, etc.).
 - Les organismes divers d'administration centrale (ODAC) qui regroupent des agences nationales qui ont une mission de service public c'est-à-dire dont l'objectif est de satisfaire un besoin d'intérêt général (le CNRS, France Travail, Météo France, etc.).
- Les **administrations publiques locales (APUL)** qui rassemblent :
 - L'ensemble des collectivités territoriales. On recense trois niveaux de collectivités dont les compétences sont spécifiques : les communes et groupements de communes, les départements et les régions.
 - Les organismes divers d'administration locale (ODAL) dont les compétences administratives sont locales qui regroupent des établissements publics locaux comme les crèches, les centres communaux d'action sociale mais aussi les écoles, les collèges et les lycées ou des organismes d'action territorialisée (chambre de commerce et d'industrie, agence de l'eau, etc.).

De nombreuses lois de décentralisation depuis 1982 ont élargi progressivement les compétences des administrations publiques locales. En contrepartie, elles reçoivent des compensations financières de la part de l'Etat central.

- Les **administrations de sécurité sociale (ASSO)** regroupent les hôpitaux ainsi que l'ensemble des organismes ayant en charge la **protection sociale** c'est-à-dire la couverture contre les **risques sociaux** qui compromettent la capacité des individus à assurer eux-mêmes leur indépendance sociale et qui font l'objet d'une prise en charge collective (maladie, vieillesse, accident du travail, maternité, chômage).

Au **sens strict**, l'Etat ne désigne ainsi que les administrations publiques centrales (APUC).

B. Les fonctions économiques de l'Etat et ses modalités d'action

1) Les trois fonctions économiques de l'Etat de Musgrave

L'économiste américain Richard Musgrave¹⁰ a mis en évidence que l'Etat assure aujourd'hui **trois principales fonctions économiques** :

- Une **fonction d'allocation** qui renvoie à l'idée d'un Etat planificateur ou producteur, qui agit directement ou indirectement sur les richesses produites par l'économie. L'objectif de l'Etat est alors d'orienter l'économie vers certains types de productions plutôt que d'autres et de remédier aux défaillances de marché (que nous étudierons ultérieurement).
- Une **fonction de redistribution** qui traduit le fait que, par ses dépenses et par ses recettes, l'Etat peut modifier la répartition des richesses, notamment en vue de réduire les inégalités.
- Une **fonction de régulation** qui vise à stabiliser l'économie à court terme et contrer les périodes de ralentissement ou de surchauffe.

2) La politique économique et ses modalités

La **politique économique** peut se définir comme l'ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics dans le but d'agir sur les variables économiques.

On distingue deux formes de politiques économiques selon son horizon temporel :

- La **politique conjoncturelle** a pour objectif de réguler la conjoncture économique c'est-à-dire les variations de court terme des variables macroéconomiques. Elle est dite de **relance** lorsqu'il s'agit de stimuler une économie en berne ou de **rigueur ou d'austérité** lorsqu'il s'agit, à l'inverse, de ralentir une économie en surchauffe. Pour cela, l'Etat dispose de deux instruments :
 - La **politique budgétaire** : lorsque l'Etat utilise son budget (recettes et dépenses) pour agir sur la conjoncture économique. Lorsque l'Etat baisse ses recettes et/ou augmente ses dépenses on parle de politique budgétaire de relance et de politique budgétaire de rigueur lorsqu'il fait l'inverse.
 - La **politique monétaire** : les actions visant à agir sur la conjoncture économique par l'intermédiaire de la quantité de monnaie en circulation et/ou sur le taux d'intérêt. Elle est dite de relance lorsque la quantité de monnaie en circulation augmente ou le taux d'intérêt baisse et de rigueur dans le cas inverse.
- La **politique structurelle** qui agit à long terme afin de transformer les structures de l'économie dans le but de modifier le comportement des agents économiques (par exemple, la politique de la concurrence ou les réformes du marché du travail).

Politique conjoncturelle et politique structurelle sont aussi parfois distinguées à partir des **variables économiques ciblées** : une politique conjoncturelle vise une action rapide sur la demande globale alors qu'une politique structurelle agit sur la croissance potentielle de l'économie.

Dans les deux cas, cette **distinction est simplificatrice** et ne rend pas totalement compte de la complexité des interactions entre les mesures de politiques économiques. Par exemple, la construction d'une université peut s'inscrire dans le cadre d'une politique de relance (politique conjoncturelle) mais elle a aussi des conséquences sur le niveau de formation de la main-d'œuvre et constitue un facteur d'attractivité qui s'insère dans une politique d'aménagement du territoire (politique structurelle).

3) Les grands objectifs de la politique économique

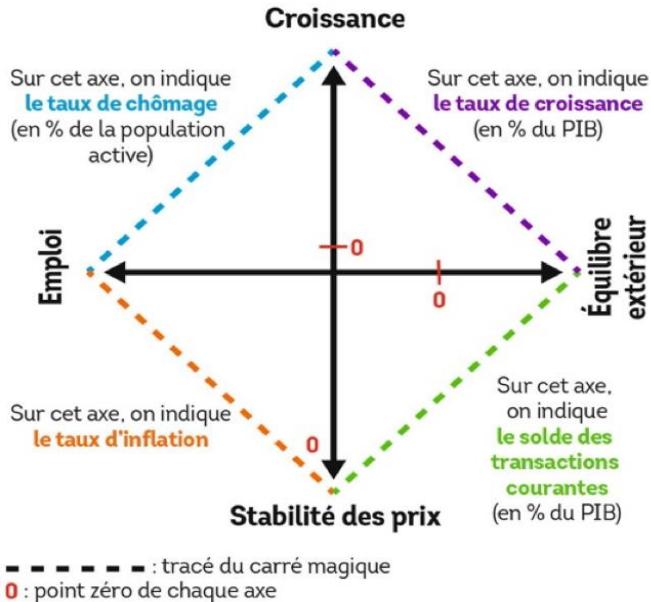
Les objectifs de la politique économique sont souvent présentés à partir du **carré magique de Nicholas Kaldor¹¹** :

- une croissance économique soutenue
- le plein-emploi
- une inflation faible
- l'équilibre des comptes extérieurs (entre exportations et importations)

Néanmoins, les objectifs de la politique économique ont été affecté ces dernières années par la **mondialisation**, les **nouvelles technologies** et l'importance croissante des **questions environnementales**. Dès lors, d'autres objectifs apparaissent aujourd'hui importants tels que :

- La soutenabilité de la dette
- La soutenabilité environnementale
- L'indépendance stratégique et européenne
- L'inclusion économique et sociale

Document 18 : le « carré magique » de Kaldor



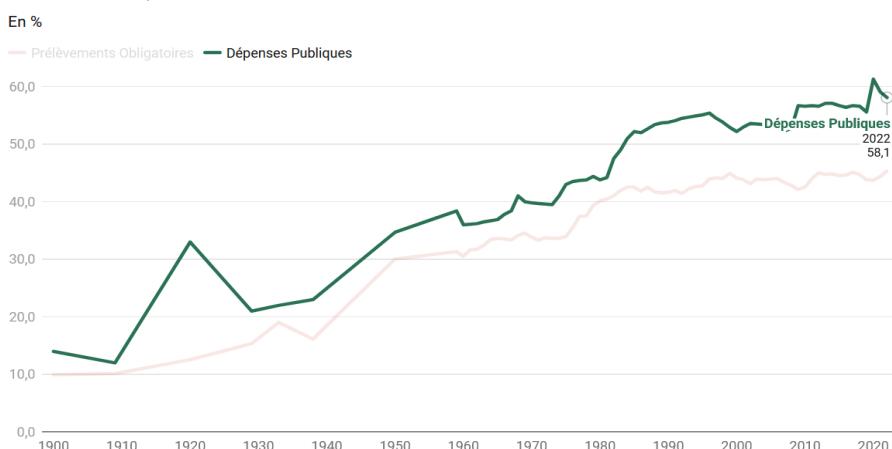
C. L'évolution du rôle de l'Etat dans le temps

1) L'accroissement des dépenses publiques

Les dépenses publiques représentent **1670,2 milliards d'euros et 57,3 % du PIB en 2024**. Sur longue période, le **poids des dépenses publiques dans le PIB a crû** puisqu'elles ne représentaient qu'environ 14% du PIB en France en 1900 selon l'INSEE. Il s'agit du niveau le plus élevé des pays de l'OCDE.

Document 19

Dépenses publiques / PIB et prélèvements obligatoires / PIB pour la France entre 1900 et 2022)



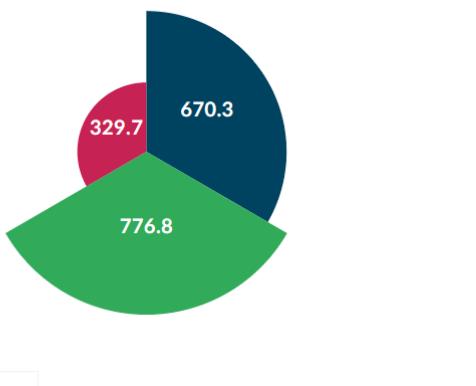
Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: D'après Delorme, R., 1983, André, C., L'État et l'économie. Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France (1870-1980), Seuil, Paris, puis l'INSEE. • [Récupérer les données](#) • Crée avec Datawrapper

Dans le détail, l'analyse des dépenses publiques par administration publique révèle l'importance des dépenses des administrations de sécurité sociale : 776,8 milliards d'euros en 2024 selon l'INSEE, soit 47% des dépenses publiques. En 2023, les deux premiers postes de dépenses publiques sont les dépenses de protection sociale (41,0 % des dépenses publiques) et les dépenses de santé (15,6 %).

Document 20

Dépenses des administrations publiques (hors crédits d'impôts et transferts entre administrations) en 2024 (milliards d'euros)

Structure des dépenses publiques en 2023



Télécharger

• ÉTAT ET ODAC • ASSO • APUL

milliards d'€

Source : Comptes nationaux annuels pour l'année 2024 - Compte provisoire (Insee 2025)

en %



Source : Insee, comptes nationaux – base 2020

2) La croissance des recettes publiques

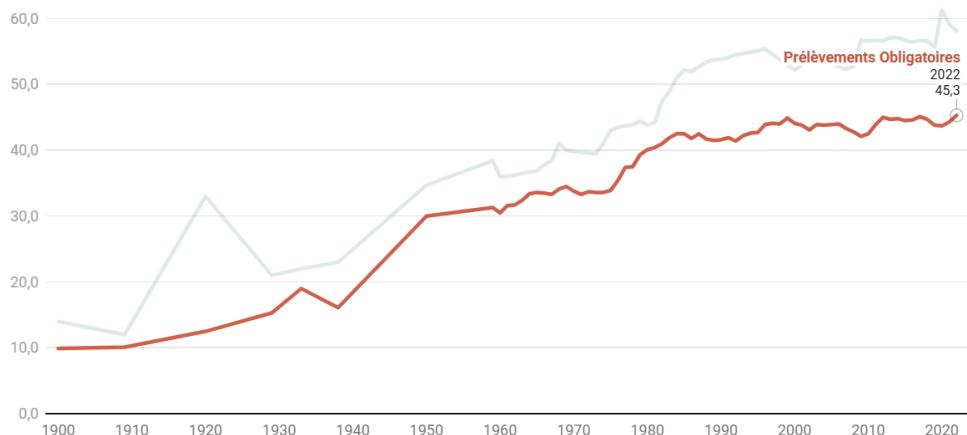
En 2024, les recettes publiques représentent **1501,6 milliards d'euros**. Les prélèvements obligatoires, qui constituent la principale recette publique, représentaient 9,9% du PIB en 1900 contre **42,8% en 2024, soit une forte croissance**.

Document 21 :

Dépenses publiques / PIB et prélèvements obligatoires / PIB pour la France entre 1900 et 2022)

En %

— Prélèvements Obligatoires — Dépenses Publiques



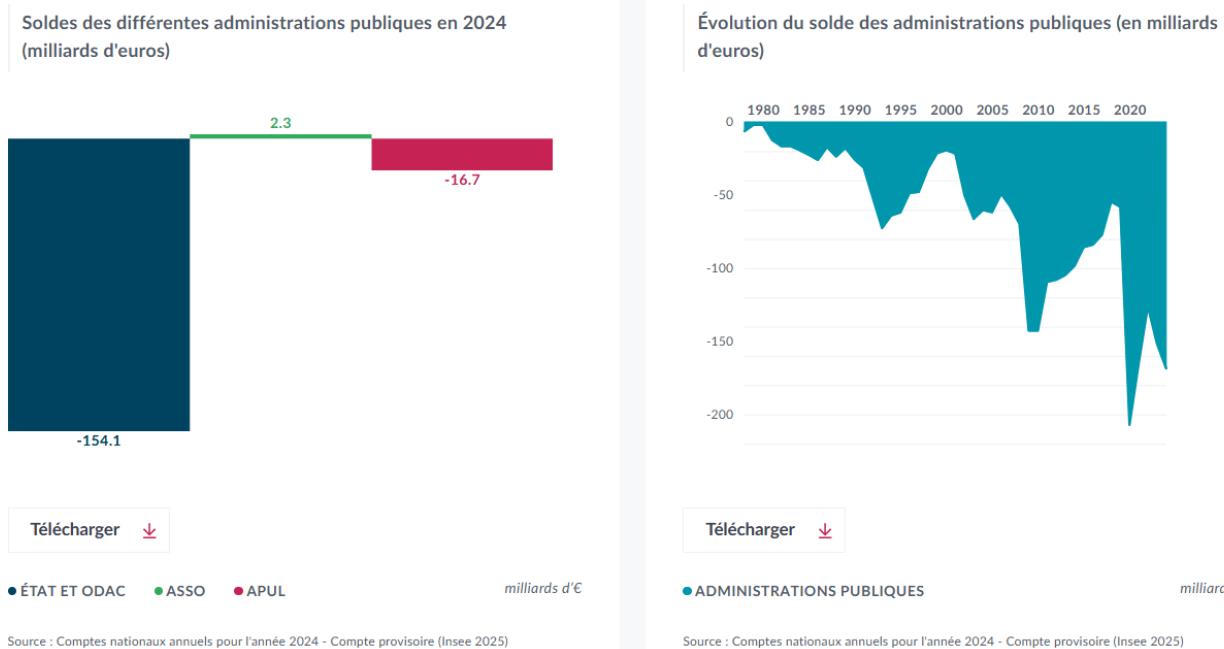
Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: D'après Delorme, R., 1983, André, C., L'État et l'économie. Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France (1870-1980), Seuil, Paris. puis l'INSEE. • [Récupérer les données](#) • Crée avec Datawrapper

Les impôts et taxes représentent environ les 2/3 de ces prélèvements obligatoires. La pression fiscale s'est donc fortement accrue en France sur le temps long et de façon globale. Elle est, derrière le Danemark, le pays de l'OCDE où la pression fiscale est la plus forte. Elle pose notamment la question du consentement à l'impôt.

3) Le creusement du déficit public et de la dette publique

La différence entre le niveau des recettes publiques et des dépenses publiques sur une année indique le solde public. S'il est négatif on parle de **déficit public** (excédent sinon). Depuis 1974, la France est en situation de déficit public c'est-à-dire que les dépenses publiques sont supérieures aux recettes publiques. En 2024, le déficit public atteint 168,6 milliards d'euros soit 5,8% du PIB.

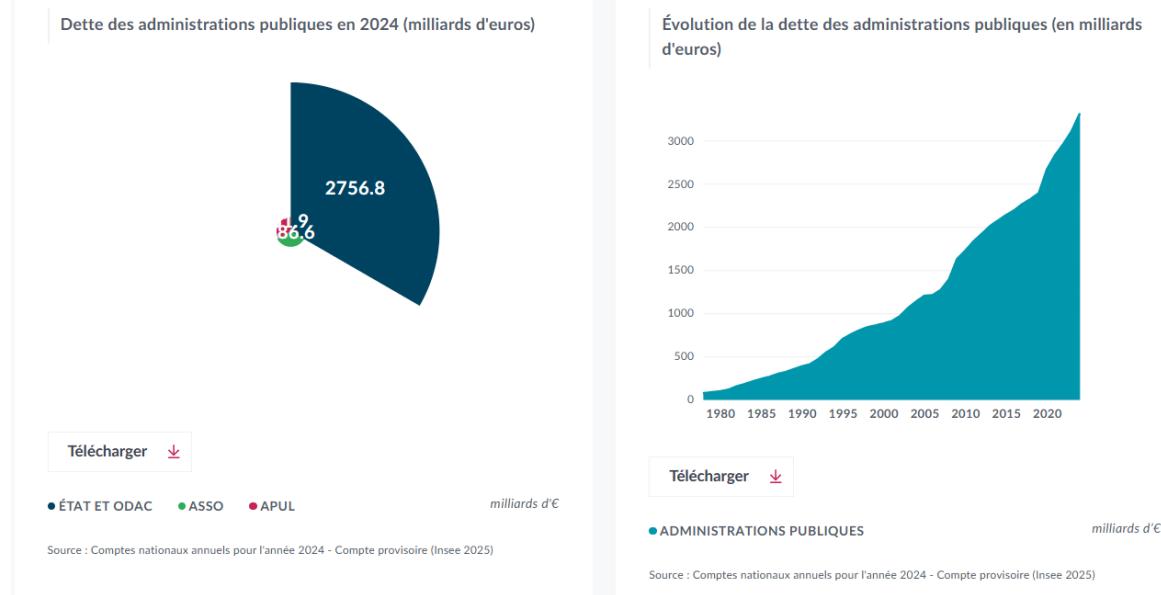
Document 22



Dans le détail, on observe que ce déficit est principalement lié au déficit de l'Etat central : on parle dans ce cas de **déficit budgétaire**. Le déficit budgétaire atteint en 2024 154,1 milliards d'euros contre 16,7 milliards d'euros pour les administrations publiques locales et un excédent de 2,3 milliards d'euros pour les administrations de sécurité sociale.

Ces déficits publics successifs ont conduit à une augmentation de la **dette publique**. En effet, l'Etat est obligé d'emprunter pour financer les dépenses publiques qui ne sont pas couvertes par ses recettes publiques. Ainsi, il s'endette. La dette publique représentait moins de 100% du PIB avant la crise Covid. En 2024, elle atteint **3305,3 milliards d'euros soit 113% du PIB**.

Document 23



D. Les facteurs explicatifs

1) Plus de « demande » d'Etat

La **loi de Wagner** explique l'augmentation des dépenses publiques par une hausse de la « demande » d'Etat au cours du **développement**. Pour Adolph Wagner¹², « une proportion relative toujours plus grande et plus importante des besoins collectifs d'un peuple civilisé en progrès se trouve satisfaite par l'Etat ». Il avance trois raisons :

- Le développement économique rend nécessaire l'accroissement des fonctions d'administration publique (traitement des eaux, transports publics, éclairage, sécurité, etc.)
- Un pays dont le niveau de développement est élevé a des besoins importants dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de la culture
- La croissance économique entraîne dans certains secteurs la création d'oligopoles (quelques entreprises) ou de monopoles (une seule entreprise) qui justifient le contrôle de ces entreprises par l'Etat, notamment pour éviter qu'elles en profitent pour pratiquer des prix très élevés. Il cite le cas des chemins de fer en Allemagne.

2) Plus d'« offre » d'Etat

L'Ecole du *Public Choice* propose à partir des années 1960 une nouvelle vision de l'Etat, des fonctionnaires, des élus et des électeurs. Leurs travaux remettent en cause l'idée que l'Etat défend l'intérêt général. Ces théoriciens expliquent la croissance de l'Etat non par une hausse (légitime) de la demande d'Etat de la part des citoyens mais par une **hausse (illégitime) de l'offre d'Etat lié au comportement rationnel des agents qui le compose**. James Buchanan et Gordon Tullock¹³ postulent que les individus agissent, en politique comme dans les autres domaines, de façon à maximiser leur intérêt privé. Le système politique peut ainsi être assimilé à un **marché électoral** sur lequel se rencontrent une offre et une demande. La demande émane des électeurs pour qui les programmes en compétition représentent des opportunités de consommation assorties de coûts de participation et qui votent de façon à maximiser leur satisfaction. L'offre est constituée des hommes politiques, des partis ou des administrations qui, loin d'être des défenseurs de l'intérêt public, n'agissent essentiellement que pour être réélus, maximiser leurs revenus ou leur pouvoir. Il en résulte un accroissement injustifié des dépenses publiques qui renvoie à des défaillances de l'Etat.

Alan Peacock et Jack Wiseman¹⁴ expliquent la croissance de l'Etat par un « **effet de cliquet** ». Autrement dit, les dépenses publiques augmentent par paliers successifs, lors de crises ou de guerres, et ensuite elles sont rigides à la baisse, comme un cliquet. En effet, en période de crise, le financement d'une intervention croissante des pouvoirs publics, via l'augmentation des prélèvements obligatoires, est accepté par la population. Ensuite, ce niveau d'intervention se pérennise, même si la nature des dépenses évolue, la population étant habituée à un plus haut niveau de prélèvements obligatoires.

3) L'évolution des conceptions de l'Etat

Au XIXe siècle, la conception dominante de l'Etat est celle d'un « **Etat gendarme** » c'est-à-dire qui se limite à assurer les fonctions régaliennes traditionnelles (justice, police, armée, diplomatie) en s'abstenant de toute autre intervention.

Au XXe siècle, la conception de l'Etat va évoluer vers un « **Etat providence** » c'est-à-dire un Etat chargé d'assurer le bien-être. Les interventions légitimes de l'Etat sont ainsi plus nombreuses et c'est notamment dans cette perspective que se développe l'Etat social et, en particulier, les systèmes de protection sociale. La **protection sociale** désigne tous les mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de faire face aux **risques sociaux**, c'est-à-dire aux situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille.

- **Le premier système de protection sociale a émergé en Allemagne à la fin du XIXe siècle.** Le chancelier Otto von Bismarck a mis en œuvre un système de protection sociale contre les risques maladie (1883), les accidents du travail (1884), la vieillesse et l'invalidité (1889). Il est ainsi devenu une figure emblématique de la protection sociale. Les motivations à l'origine de l'adoption du système bismarckien sont éminemment politiques. Elles résident dans le souci de juguler les mouvements syndicaux et socialistes en améliorant les conditions de vie du prolétariat ouvrier. **Le système bismarckien repose sur une logique d'assurance** : ce sont les individus qui ont contribué financièrement au système qui ont droit à une protection lorsqu'ils sont soumis à un risque social. Le système est ainsi financé par les salariés qui cotisent proportionnellement à leur salaire. En cas de risque social, ils perçoivent

des prestations proportionnelles à leur salaire. Le système est géré par les partenaires sociaux c'est-à-dire les représentants des salariés et des employeurs.

- En 1942, à la demande du Gouvernement britannique, l'économiste William Beveridge rédige un rapport sur le système d'assurance maladie. Il constate tout d'abord que celui-ci s'est développé sans réelle cohérence. Puis il propose de le refonder sur plusieurs principes, qui deviendront les caractéristiques du **système de protection sociale dit « beveridgien » qui se distingue nettement du système bismarckien. Ce système repose sur une logique d'assurance** : tous les individus sont couverts en cas de risque social en fonction de leurs besoins. Ainsi, le financement repose sur l'impôt et non seulement les travailleurs qui cotisent et le système est géré par l'Etat (unité de gestion). En cas de risque social, toute la population est couverte et pas seulement les salariés (universalité). Les personnes concernées perçoivent des prestations identiques fondées sur les besoins (uniformité).

Document 24 : Les modèles historiques de protection sociale

| Modèles de PS | Modèle bismarckien | Modèle beverdigien |
|---------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Pays d'origine | Allemagne | Angleterre |
| Source des droits sociaux | Travail | Citoyenneté |
| Mode de financement | Cotisations sociales | Impôt |
| Population couverte | Travailleurs (et par extension leur famille) | Tous les citoyens |
| Types de prestations | Prestations contributives et proportionnelles au revenu | Prestations non contributives, forfaitaires et sous conditions de ressources |
| Mode de gestion | Paritaire (syndicats d'employeurs et de salariés) | Etatique |
| Logique de la protection | Assurance | Assistance |

- Aujourd'hui, la plupart des pays ont mixé ces différentes caractéristiques. **D'après Gosta Esping-Andersen¹⁵, on peut distinguer trois grands modèles d'Etat-providence** : le modèle « libéral » caractéristique des pays anglo-saxons, le modèle « conservateur corporatiste » caractéristique de l'Europe continentale et le modèle « social-démocrate » caractéristique des pays d'Europe du Nord.

Document 25 : Les trois mondes de l'Etat-providence d'Andersen

| Modèles d'Etat-Providence | Modèle « libéral » ou Modèle « anglo-saxon » / « résiduel » | Modèle « conservateur corporatiste » ou Modèle « d'assurance sociale » / « continental » | Modèle « social-démocrate » ou Modèle « scandinave » / « universaliste » |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Principes de fonctionnement et mode de financement | Repose sur la responsabilité individuelle. Prestations non contributives relativement modestes qui forment un « filet de sécurité sociale ». Se prémunir des risques individuels par des assurances privées (primat du marché). Financement par l'impôt Protection sociale limitée à l'assistance aux plus démunis. | Repose sur la responsabilité collective des salariés. Prestations contributives permettant au salarié de maintenir sa situation économique face à un risque social. Mutualisation des risques = mutualisation des ressources pour les pallier. Financement par un prélèvement assis sur le travail salarié : les cotisations sociales (salariales et patronales). Protection sociale assurantielle. | Repose sur la responsabilité collective des citoyens = principe universaliste. Prestations non contributives généreuses permettant au citoyen de maintenir sa situation économique face à un risque social. Egalitarisme. Financement par l'impôt. Protection sociale pour tous les citoyens. |
| Exemple de pays | Etats-Unis, Australie, Canada, Japon, Suisse. | France, Allemagne, Autriche, Belgique, Italie. | Finlande, Danemark, Suède, Norvège, Pays-Bas. |

Source : D'après Gosta Esping-Andersen, Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne, PUF, 1999 (publication originale en 1990).

Depuis les années 1980, l'Etat-providence serait entré en « crise ». Le sociologue français Pierre Rosanvallon¹⁶ fait même le constat d'une **triple crise de l'Etat-providence français** :

- **Une crise financière** : depuis 1974, l'Etat est en déficit et la dette publique se creuse.
- **Une crise d'efficacité** : L'existence d'un Etat-providence n'a pas empêché le maintien d'un **chômage de masse** (chômage élevé qui se maintient au cours du temps) et la persistance de **fortes inégalités économiques et sociales**.
- **Une crise de légitimité** : L'action de l'Etat-providence est de plus en plus contestée car, pour certains, elle serait illégitime et entraînerait des **effets pervers**. D'abord, le haut niveau de cotisations sociales dégraderait la compétitivité des entreprises françaises au travers de son impact sur le coût du travail. Ensuite, les prestations sociales auraient des effets désincitatifs. Le haut niveau des allocations chômage ou des minima sociaux serait à l'origine de « trappes à chômage » ou de « trappes à inactivité » c'est-à-dire des situations où l'écart entre les salaires et les allocations chômage ou les minima sociaux serait si faible qu'il incite l'allocataire à ne pas reprendre une activité. C'est dans cette perspective que, dans les années 2000, des réformes ont été engagées pour rendre la reprise d'activité plus attractive telle que la prime pour l'emploi en 2001 et plus tard, en 2016, la prime d'activité. Ces mesures s'inscrivent dans la logique d'une activation des dépenses sociales.

V. LES AUTRES ACTEURS : QUEL EST LEUR RÔLE DANS L'ÉCONOMIE ?

Entreprises, ménages et Etat forment les trois acteurs majeurs de nos économies. Pour autant, le système financier (A), les associations (B) et le reste du monde (C) jouent un rôle qui ne doit pas être négligé.

A. *Le système financier*

1) Qu'est-ce que le système financier ?

Le système financier regroupe des **acteurs divers** : les banques, les assurances, les sociétés d'investissement, etc. Toutes ces entités fonctionnent comme des entreprises même si, la plupart du temps, l'INSEE les isole du reste des entreprises dans la mesure où elles jouent un **rôle spécifique** dans l'économie.

2) Quel rôle le système financier joue-t-il dans l'économie ?

L'activité principale du système financier est d'assurer le **financement de l'économie**. Son rôle est essentiel dans l'économie car il permet de financer les projets d'investissement ou de consommation d'agents dont le niveau d'épargne est insuffisant pour faire aboutir leur projet. Son activité a donc un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

B. *Les associations*

1) Que sont les associations ?

En droit français (loi de 1901), « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances et leurs activités dans un but autre que de réaliser des bénéfices ». Une association a ainsi pour caractéristique essentielle de reposer sur **l'adhésion volontaire** de ses membres et d'avoir un **but non lucratif**. Le terme se rapproche ainsi du secteur institutionnel des ISBLSM en comptabilité nationale.

2) Un rôle marginal ?

Si d'un point de vue quantitatif les associations semblent jouer un rôle marginal dans l'économie, **leurs missions sont essentielles** car elles réalisent ce qui ni les entreprises (faute de rentabilité) ni les pouvoirs publics (faute de volontarisme politique) ne veulent prendre en charge.

C. Le reste du monde

1) Qu'est-ce que le reste du monde ?

Le reste du monde représente pour la comptabilité nationale le compte qui enregistre toutes les relations économiques entre unités non résidentes et unités résidentes. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un acteur de l'économie à proprement parler mais de **l'ensemble des acteurs qui ne font pas partie de notre économie nationale**. L'ensemble des transactions économiques et financières de la France avec le reste du monde est enregistrée dans un document comptable appelé **balance des paiements**.

2) En quoi joue-t-il un rôle croissant dans l'économie ?

Avec la mondialisation, nos économies sont de plus en plus interconnectées. Le reste du monde est donc un acteur incontournable de l'économie. En témoigne la progression de son **taux d'ouverture**. Le taux d'ouverture est égal à la moyenne des importations et exportations d'un pays rapportée à son PIB. Plus il est élevé et plus la part des échanges internationaux dans la production nationale est importante. En 1950, le taux d'ouverture de la France était de 14%. En 2022, il était de **43%**.

VI. COMMENT LA COMPTABILITE NATIONALE REPRESENTE-T-ELLE LES INTERACTIONS ENTRE CES DIFFERENTS ACTEURS ?

Les acteurs de l'économie n'agissent pas indépendamment les uns des autres. La comptabilité nationale représente ces interactions au travers du circuit économique (A) qu'elle traduit sous la forme d'équations comptables équilibrées (B).

A. Le circuit économique

1) Qu'est-ce que le circuit économique ?

Le **circuit économique** est une **représentation** de la comptabilité nationale des relations économiques entre les acteurs économiques et/ou entre leurs opérations de manière **circulaire**.

La paternité de la première tentative d'établissement d'un raisonnement sous forme de circuit peut être attribuée au physiocrate français **François Quesnay**¹⁷ : dans son « **tableau économique** », il divise la société en deux secteurs (l'agriculture et le reste de l'économie) et en trois classes entretenant entre elles des relations matérialisées par des flux entrants et sortants. Médecin de formation, on comprend l'analogie avec le corps humain constitué d'organes aux fonctions différentes mais complémentaires entre lesquels circule le sang qui leur permet de communiquer et d'échanger.

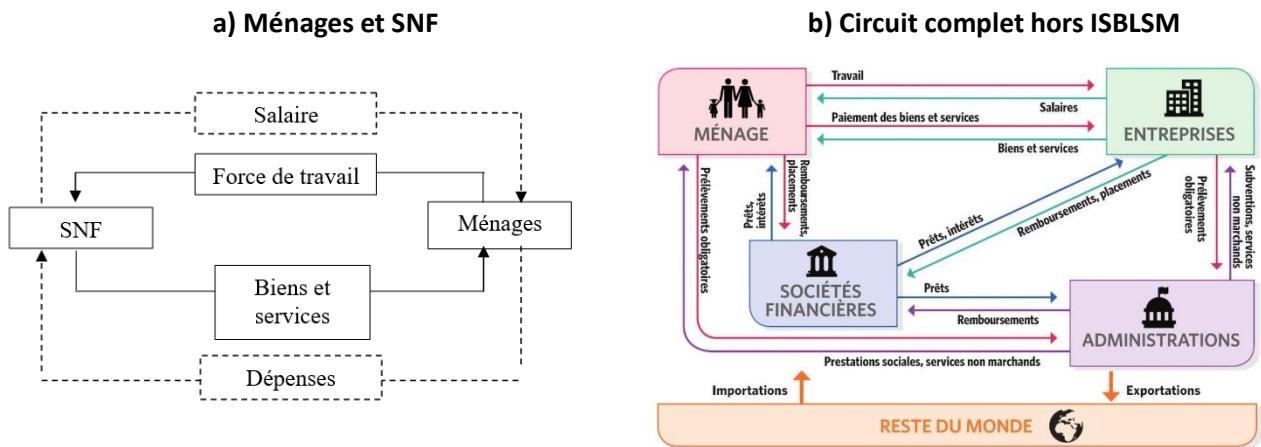
2) Le circuit par agent

Le **circuit par agent** présente les **flux réels** (matériels) et **monétaires** (ou financiers) qui relient les différents agents économiques *via* les opérations qu'ils réalisent.

Par exemple, si l'on considère les relations entre les ménages et les sociétés non financières, on peut mettre en évidence les éléments principaux suivants : les ménages fournissent leur force de travail aux entreprises en échange de quoi ils perçoivent un salaire. Grâce à cette force de travail les entreprises peuvent créer des biens et services que les ménages vont acquérir en contrepartie de dépenses qui constituent la recette des entreprises.

On peut complexifier cette représentation en présentant les relations entre l'ensemble des acteurs de l'économie nationale mais aussi avec le reste du monde.

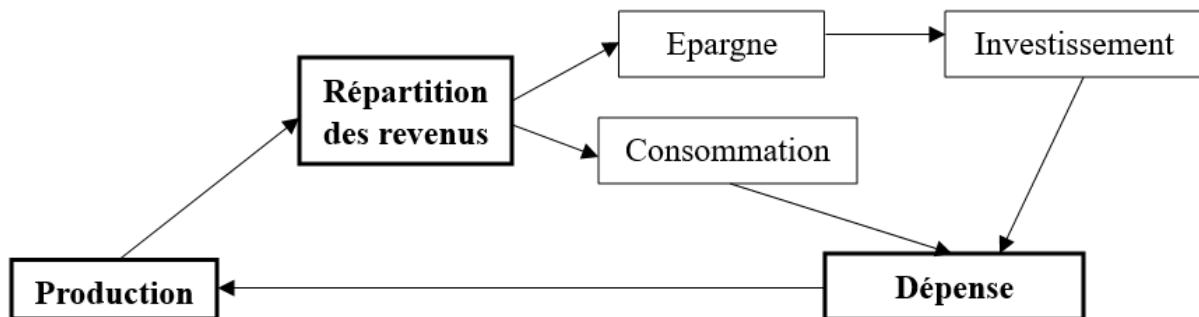
Document 26 : Le circuit reliant les agents économiques entre eux



3) Le circuit par fonction

Le circuit peut également être représenté par fonction, en laissant de côté les agents économiques. Il relie les **opérations principales** des agents et traduit leur interdépendance. Dans sa forme simplifiée en économie fermée (en l'absence d'interactions avec le reste du monde), on voit que la richesse générée par la production permet de distribuer des revenus ; ces derniers sont utilisés pour consommer ou pour épargner, ce qui permet le financement de l'investissement. Consommation et investissement forment les dépenses qui constituent les débouchés de la production.

Document 27 : Le circuit des fonctions économiques en économie fermée



B. Les grands équilibres comptables

1) Les trois types d'opérations économiques

La comptabilité nationale classe les différentes opérations économiques réalisées par les acteurs de l'économie. Elle distingue trois grands types d'opérations économiques :

- **Les opérations sur biens et services** retracent l'origine des biens et des services (la production nationale ou les importations) et leurs utilisations (la consommation, l'investissement, les exportations)
- **Les opérations de répartition** décrivent comment se forme le revenu des acteurs économiques (les revenus primaires issus de la production, la redistribution des revenus par les administrations publiques)
- **Les opérations financières** concernent principalement les opérations de placement et d'endettement.

2) Les opérations économiques sont mesurées par des agrégats

La comptabilité nationale ayant classé les différentes opérations économiques, elle cherche ensuite à les mesurer, à les quantifier, pour rendre compte de leur importance mais aussi de leur évolution dans le temps. Pour cela, **elle calcule des agrégats** c'est-à-dire des indicateurs synthétiques de l'activité économique en additionnant toutes les opérations économiques similaires réalisées par les différents agents économiques.

Le plus célèbre agrégat de la comptabilité nationale est le produit intérieur brut (PIB) qui cherche à rendre compte de la production de richesses réalisée en additionnant toute les richesses produites par chaque agent sur le territoire. Mais il existe bien d'autres agrégats.

3) Les trois équilibres comptables

La comptabilité nationale traduit le circuit économique sous forme d'équations reliant les opérations économiques en se focalisant sur les seuls flux monétaires puisqu'ils sont le pendant des flux réels. D'un point de vue comptable, les opérations sont toujours équilibrées parce qu'on enregistre les opérations après qu'elles ont été effectivement réalisées dans l'économie (*ex post*).

On distingue alors **trois grands équilibres comptables** :

- **L'équilibre production-revenu** qui traduit le fait que tout le revenu vient de la production
- **L'équilibre ressources-emplois** qui traduit le fait que toutes les ressources en biens et services d'une économie ont un emploi
- **L'équilibre épargne-investissement** qui découle des deux précédentes égalités et implique que toute l'épargne égalise l'investissement.

Pour faciliter l'analyse et bien comprendre le mécanisme on peut raisonner en économie fermée. En économie fermée, la production donne lieu à des revenus qui sont répartis entre les agents qui ont participé à cette production (les salariés qui reçoivent les salaires, l'entreprise qui reçoit le profit, etc.). L'Etat ne crée pas des revenus *ex nihilo*, il change juste la répartition de ces derniers entre les agents. On peut ainsi écrire : Production (P) = Revenu (R). Par ailleurs, en économie fermée, tous les biens et services disponibles dans l'économie proviennent de la production. Ils sont utilisés pour la consommation (C) ou l'investissement (I) si l'on met de côté ce qui a été produit et qui n'a pas encore été vendu (la variation des stocks) pour simplifier. On peut ainsi écrire : $P = C + I$. De ces deux égalités, on peut déduire que l'épargne égalise l'investissement. En effet, on sait que $P = R$ et $P = C + I$. Or, le revenu est utilisé soit pour consommer soit pour épargner (E). Donc, $R = C + E$. En réécrivant l'équation initiale, $P = R$ on obtient alors $C + I = C + E$ d'où nécessairement $I = E$.

On peut procéder de la même manière en économie ouverte, en introduisant les importations et les exportations mais aussi les revenus versés au RDM et reçus du RDM. Le raisonnement reste analogue et les grands équilibres comptables vérifiés.

A noter que l'équilibre comptable n'implique pas l'équilibre économique qui s'intéresse aux opérations économiques avant qu'elles ne soient réalisées (*ex ante*).

SECTION 2 : LES GRANDES FONCTIONS ECONOMIQUES

Production (I), répartition (II) et dépenses (III, IV et V) constituent les « trois temps de la valse économique »¹⁸. Il s'agira dans cette section de mieux cerner ces grandes fonctions économiques et de comprendre comment la comptabilité nationale synthétise le fonctionnement global de nos économies dans le TES (VI).

I. LA PRODUCTION : COMMENT CREER DES RICHESSES ET LES MESURER ?

La production de richesses (A) constitue une activité centrale dans nos économies. L'ambition des économistes et des comptables nationaux est de mesurer la richesse créée à cette occasion à l'échelle d'une organisation productive avec la VAB (B) et d'un territoire avec le PIB (C). Cette mesure est néanmoins critiquée (D).

A. *La production de richesses*

1) Qu'est-ce que la production ?

La production s'entend d'abord comme un processus de création de biens et de services.

- **Les biens** : des productions matérielles, stockables (un livre, une table, un smartphone, etc.)
- **Les services** : des productions immatérielles, non stockables, qui sont consommées en même temps qu'elles sont produites (un cours d'ESH, une consultation médicale, une séance de cinéma, etc.)

Pour produire, cela suppose de combiner plusieurs choses :

- **Des facteurs de production** : moyens utilisés durablement pour produire. On distingue :
 - **Le facteur travail** : activités humaines mobilisées pour produire (la main-d'œuvre)
 - **Le facteur capital** : biens de production durables mobilisés pour produire (machines, outils, etc.)
- **Des consommations intermédiaires** : tout ce qui est détruit ou transformé au cours du processus de production (matières premières, énergie, etc.)

Lorsqu'on utilise le terme de production, on fait aussi référence par extension au résultat de ce processus. La production correspond donc également à la **valeur des biens et services créés**.

2) Les différents types de production

On distingue **trois grands types de production** :

- **La production marchande** destinée à être écoulée sur un marché et vendue à un prix économiquement significatif (supérieur aux coûts de production). Elle est réalisée par les entreprises principalement.
- **La production non marchande** fournie gratuitement ou quasi-gratuitement. Elle concerne exclusivement les services fournis par les administrations publiques (APU) et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)
- **La production pour usage final propre** qui recouvre les biens et services qu'une unité institutionnelle produit et conserve pour elle-même. Par exemple, l'autoconsommation de biens agricoles par un agriculteur ou les services de logement que les ménages propriétaires produisent pour eux-mêmes ou encore les machines-outils fabriquées par une entreprise de construction mécanique. Les services domestiques produits et consommés par un même ménage ne sont pas comptabilisés (nettoyage, préparation des repas, garde des enfants, etc.).

3) Qui sont les producteurs ?

Distinguons d'abord ceux qui ont participé à la production (par exemple les salariés) et ceux que l'on appelle les producteurs. En effet, la comptabilité nationale ne définit pas le producteur comme celui qui participe physiquement à la production mais comme celui qui prend possession des produits au moment de leur création. Ainsi, un salarié n'est

jamais considéré comme producteur et, de même, dans le cas des services domestiques, le producteur n'est pas la personne qui effectue le travail mais le ménage employeur.

Cette conception de la production permet de comprendre que **tous les secteurs institutionnels produisent** :

- Les SNF réalisent une production marchande de biens et de services
- Les SF réalisent une production marchande (de services financiers)
- Les ménages peuvent produire pour leur usage final propre et les entrepreneurs individuels réalisent une production marchande de biens et de services
- Les APU réalisent une production de services non marchands
- Les ISBLSM réalisent essentiellement une production de services non marchands.

B. La mesure de la richesse créée par une organisation productive

1) Du chiffre d'affaires...

Le chiffre d'affaires d'une organisation productive réalisant une production marchande correspond aux **recettes de ses ventes**. On calcule le chiffre d'affaires en multipliant les quantités vendues par le prix de vente ($CA = P \times Q$). Attention, il ne faut donc pas confondre le montant de ce qui est produit avec le chiffre d'affaires qui correspond au montant qui a été vendu. La différence entre les deux correspond aux stocks, c'est-à-dire aux invendus.

Néanmoins, cette **mesure n'est pas adaptée** pour mesurer la richesse créée par une organisation productive pour plusieurs raisons :

- Les entreprises utilisent pour produire des consommations intermédiaires qui ont été produites par d'autres entreprises. Le chiffre d'affaires ne permet pas d'en tenir compte et donc de mesurer la richesse qui a été réellement créée par une entreprise par elle-même.
- Il n'y a pas de chiffre d'affaires significatif pour la production non marchande et la production pour usage final propre.

2) ...à la valeur ajoutée brute

Les comptables nationaux mesurent la production réalisée par chaque acteur de l'économie au travers de la valeur ajoutée brute (VAB). Celle-ci cherche à mesurer la **richesse réellement créée** par une unité de production.

Elle procède différemment selon le type de production :

- Pour la production marchande des entreprises, la VAB est calculée à partir des prix de marché en soustrayant du chiffre d'affaires les consommations intermédiaires ($CA - CI$)
- Pour la production non marchande des APU et des ISBLSM, la VAB est calculée à partir du coût des facteurs de production (travail et capital)
- Pour la production pour emploi final propre, la VAB est calculée à partir du prix des produits équivalents vendus sur le marché

3) La valeur ajoutée brute se distingue du profit et du bénéfice

La VAB mesure la richesse réellement créée par une organisation productive par elle-même. Elle intéresse particulièrement l'économiste et les comptables nationaux qui cherchent à évaluer les richesses créées.

Le profit (ou excédent brut d'exploitation pour la comptabilité nationale) correspond à la partie de la VAB qui revient à ceux qui apporté du capital en échange de leur apport. Pour le calculer, il faut donc soustraire de la VAB la rémunération des salariés et les impôts sur la production. Cet indicateur intéresse donc particulièrement ceux qui ont apporté leur capital mais aussi les salariés qui perçoivent à peu près l'autre partie.

Le bénéfice correspond à l'excédent des recettes sur les dépenses de l'entreprise. Autrement dit, si la différence entre le chiffre d'affaires et l'ensemble des dépenses de l'entreprise est positive c'est qu'elle réalise des bénéfices. C'est donc un indicateur de la rentabilité de l'entreprise. La comptabilisation de ce chiffre d'affaires et de ces charges est reportée

dans un document qui s'appelle le compte de résultat. Il reflète le cumul des recettes et des dépenses de l'entreprise sur une année.

C. Le PIB : agrégat principal de la comptabilité nationale

1) Le PIB et ses trois optiques

Pour mesurer la production réalisée sur le territoire, la comptabilité nationale calcule un agrégat : le PIB (produit intérieur brut). Relié à l'économiste américain Simon Kuznets en 1934, le PIB est le principal agrégat de la comptabilité nationale et l'INSEE le définit comme « l'agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes ». Il mesure donc la création de richesses des agents économiques qui font partie de l'économie nationale (critère de la résidence).

Le PIB se calcule de trois manières : l'optique de la production, l'optique des revenus et l'optique de la demande.

Document 28 : les trois optiques du PIB

1.105 – Produit intérieur brut : les trois approches à prix courants

Unité : Milliard d'euros

2024

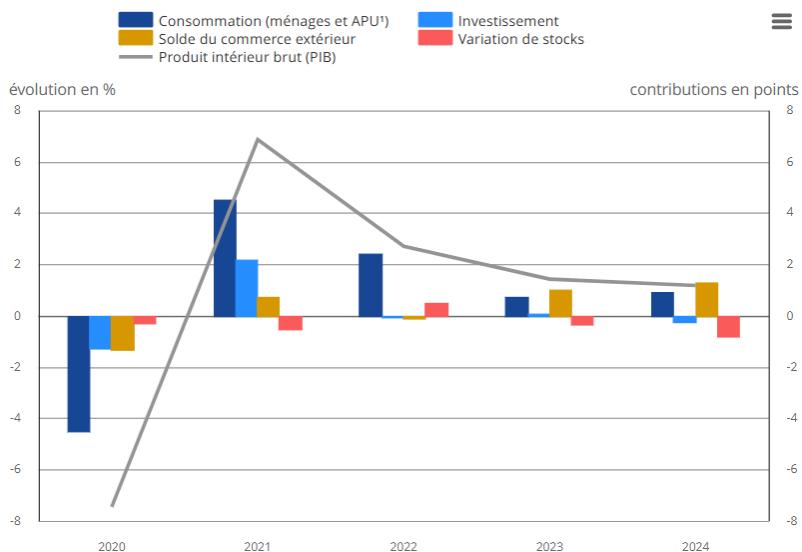
| | |
|---------------------------------------------------------|----------------|
| Produit intérieur brut (approche production) | 2 919,9 |
| Valeur ajoutée brute | 2 611,1 |
| + Impôts sur les produits | 327,3 |
| - Subventions sur les produits | -18,5 |
| Produit intérieur brut (approche demande) | 2 919,9 |
| Dépense de consommation finale | 2 301,3 |
| + Formation brute de capital/Formation nette de capital | 628,2 |
| + Exportations de biens et services | 989,5 |
| - Importations de biens et services | 999,1 |
| Produit intérieur brut (approche revenus) | 2 919,9 |
| Rémunération des salariés | 1 502,9 |
| + Excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut | 1 026,9 |
| + Impôts sur la production et les importations | 456,3 |
| - Subventions | -66,2 |

Source : Comptes nationaux annuels (base 2020)

- **Dans l'optique de la production, on le calcule en agrégeant l'ensemble des VAB des agents qui résident sur le territoire et l'exprime au prix de marché c'est-à-dire le prix payé par l'acquéreur. On ajoute donc à la VAB les impôts sur les produits et on retranche les subventions sur les produits. On parle sinon de prix de base. Les impôts sur les produits sont constitués essentiellement de la taxe sur la valeur ajoutée, de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, des droits de mutation à titre onéreux, des droits sur les alcools et les tabacs. C'est avec cette optique que l'INSEE calcule le PIB chaque année.**
- **Dans l'optique des revenus, on le calcule en agrégeant l'ensemble des revenus primaires des agents qui résident sur le territoire.** Cette optique permet de mettre en évidence la répartition des richesses entre ceux qui ont participé à la production.
- **Dans l'optique de la demande, on le calcule en agrégeant les différentes composantes de la demande globale (consommation, investissement, solde extérieur) en tenant compte de la variation des stocks.** Cette approche permet de mettre en lumière la manière dont la richesse produite a été utilisée sur le territoire (consommation et investissement) mais aussi à l'étranger (solde extérieur). Cette approche permet souvent de modéliser et piloter les politiques économiques conjoncturelles puisqu'elle permet d'identifier les contributions à la croissance.

Document 29 :

Figure 2 – Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



1. Administrations publiques.

Lecture : En 2024, la croissance du PIB est de 1,2 %. La consommation des ménages et des APU contribue pour 0,9 point à cette croissance.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

« En ce qui concerne les composantes de la demande, la croissance est portée en 2024 par l'amélioration du solde extérieur (contribution de +1,3 point à la croissance du PIB), en partie compensée par un mouvement de déstockage (contribution de -0,8 point). La demande intérieure a contribué à hauteur de +0,7 point à la croissance, principalement en lien avec une hausse de la consommation des ménages et des administrations publiques. »

2) Le PIB dans le temps

Pour comparer deux PIB d'un même territoire dans le temps, il faut tenir compte de l'évolution des prix. En effet, l'augmentation par exemple du PIB dans le temps peut résulter de deux effets :

- Un effet quantité : on produit plus de biens et services, le volume de production augmente
- Un effet prix : on vend plus cher chaque biens et services, la valeur de la production augmente

Pour distinguer les deux effets et ne rendre compte que de l'évolution des quantités produites, il faut éliminer l'effet prix pour ne retenir que l'effet quantité. On passe alors d'un PIB en valeur (dit aussi nominal ou en monnaie courante) à un PIB en volume (dit aussi réel ou en monnaie constante). Ainsi, pour connaître l'évolution du volume de richesses produites dans un pays, il faut calculer le PIB en volume à partir d'une année de référence en termes de niveau des prix (l'année de base). Cela s'appelle déflater la série et concrètement on rapporte l'évolution du PIB en valeur à l'évolution de l'indice des prix du PIB (le déflateur).

En 2024, le PIB en valeur atteint environ 2919 milliards d'euros contre 2596 milliards en volume.

3) Le PIB dans l'espace

De la même façon, pour comparer deux PIB à une même période mais dans deux territoires différents, il faut appliquer certaines précautions méthodologiques :

- **Il faut tenir compte du différentiel de population en calculant le PIB par habitant** en rapportant le PIB au nombre d'habitants sur le territoire. En 2022, il représentait 39323€ / habitant en valeur.
- **Il faut tenir compte du différentiel de prix entre les deux territoires.** Pour cela, on calcule le PIB en PPA (en parité de pouvoir d'achat) qui repose sur le calcul d'un taux de conversion qui égalise les pouvoirs d'achat des différentes monnaies en éliminant les différences de niveaux de prix entre pays. Ce calcul complexe réalisée chaque année par la Banque mondiale peut se comprendre simplement au travers de « l'indice Big Mac » inventé par le magazine *The Economist* : en comparant le prix des Big Mac dans deux pays on peut comparer le pouvoir d'achat de leur monnaie et donc leur PIB. En réalité, la Banque mondiale s'appuie sur un panier de biens et services. En tenant compte de la parité de pouvoir d'achat, on voit que le PIB/habitant américain en 2022 est 1,4 fois plus élevé que celui de la France alors que c'était 1,9 fois sans ce calcul. Cela signifie que le coût de la vie est relativement plus faible en France.

D. Le PIB : un indicateur des richesses critiqué

1) Le PIB exclu les activités non rémunérées

Le PIB ne comptabilise que les activités rémunérées. Ainsi, il laisse de côté :

- **L'économie domestique** : on parle d'économie domestique pour désigner toutes les activités de production et de consommation qui se déroulent dans le cadre de l'unité de résidence et donc, le plus souvent, dans le cadre familial. Elles recouvrent une grande variété d'activités (confection des repas, ménage, bricolage, garde des enfants, soins aux personnes âgées...). Parce qu'elles ne sont pas rémunérées, elles ne comptent pas dans le PIB alors même que des activités équivalentes réalisées dans un cadre marchand viennent elles accroître le PIB. Pour reprendre la célèbre boutade de l'économiste français Alfred Sauvy, il suffit d'épouser sa cuisinière pour faire baisser le PIB ! L'évaluation de l'économie domestique n'est cependant pas chose facile : elle pose la question de ce que l'on prend en compte et de la valeur qu'on lui attribue. Selon les estimations, le poids de l'économie domestique varie de 19 à 35% du PIB ce qui est loin d'être négligeable. Sa comptabilisation représente un enjeu majeur d'égalité dans la mesure où ce travail domestique est majoritairement (à 64%) réalisée par les femmes.
- **Le bénévolat** (activités de services réalisées gratuitement dans le cadre associatif) mais aussi, plus largement, toute l'économie parallèle exercée en marge du système marchand classique et qui donnent pas lieu à une rémunération directe (troc, échange de savoirs, de maisons, etc.).

2) Le PIB évalue mal les activités non déclarées

Le PIB n'évalue bien que les activités déclarées (officielles). Il ne rend donc pas bien compte de l'économie souterraine. Celle-ci comprend :

- **Les activités légales non déclarées** (« travail au noir ») qui faussent le jeu de la concurrence par rapport aux mêmes activités déclarées (diminution du coût de production) et qui privent les pouvoirs publics d'une partie de rentrées fiscales importantes. Celles-ci ne sont, par nature, pas prises en compte dans le calcul du PIB. Un rapport du COE (conseil d'orientation pour l'emploi) de février 2019 estime que le travail légal non déclaré représente en France environ 12,6% du PIB. Les personnes les plus concernées sont les jeunes, les populations les moins qualifiées, les chômeurs, les indépendants et les retraités. Le plus souvent, le travail non déclaré s'inscrit en complément d'un statut principal (salarié, étudiant, etc.). Le poids de cette économie peut varier énormément selon les pays mais aussi dans le temps (en période de crise notamment).
- **Les activités illégales non déclarées par nature** (trafic de drogue, d'armes, etc.). Sous la pression de l'Union européenne, une partie des activités illégales est intégrée désormais au calcul du PIB à partir d'estimations mais qui varient beaucoup d'un pays à l'autre. Les comparaisons sont donc faussées d'autant que la loi n'est pas la même partout et évolue dans le temps (en témoigne la loi sur la Prohibition mise en place en 1919 aux Etats-Unis...et levée en 1933).

3) Le PIB sous-estime la production non marchande

Le PIB sous-estime la valeur de la production non marchande comparativement à celle de la production marchande. La production non marchande des APU en particulier est, par construction, minorée puisqu'elle est évaluée à partir du coût des facteurs de production quand la même production, réalisée dans un cadre marchand, est estimée à partir du prix de vente. Par exemple, une heure de cours chez Acadomia vient plus augmenter le PIB que la même heure de cours dans un établissement scolaire public. Cela implique aussi que lorsqu'on diminue les coûts d'une production non marchande (en augmentant le nombre d'élèves par classe devant un enseignant) on diminue du même coût la valeur de la production ce qui ne correspond pas à la réalité.

Toutes ces limites du PIB en tant qu'indicateur de richesses illustrent le fait que **la comptabilité nationale repose sur des conventions par nature contestables**. Au-delà c'est l'utilisation du PIB en tant qu'indicateur de bien-être et de soutenabilité qui est également contesté.

II. LA REPARTITION : COMMENT SONT DISTRIBUEES LES RICHESSES ?

Les richesses produites sont ensuite réparties. Cette répartition se déroule en deux étapes : la répartition primaire (A) puis la répartition secondaire ou redistribution (B). L'intervention de l'Etat dans cette répartition n'est pas sans effet et fait l'objet de nombreux débats (C).

A. *La répartition primaire des revenus et ses enjeux*

1) Qu'est-ce que la répartition primaire des revenus ?

Dans une économie, **l'activité productive** permet de créer des richesses, dont la valeur est mesurée en additionnant les valeurs ajoutées brutes, mais **détermine aussi les revenus** que perçoivent les agents qui y ont contribué. Ces revenus sont appelés revenus primaires et sont mesurés par la comptabilité nationale au travers d'un agrégat : le **revenu national brut (RNB)**. En économie fermée, le RNB est exactement égal au PIB. En économie ouverte, il faut tenir compte des transferts de revenus primaires avec le RDM. En effet, des agents non-résidents transfèrent des revenus primaires à des agents résidents (par exemple un travailleur transfrontalier qui réside en France mais travaille en Suisse) et, inversement, des agents résidents transfèrent des revenus primaires à des agents non-résidents (par exemple une filiale d'un groupe américain implanté en France qui verse des dividendes à ses propriétaires américains). Ainsi, on obtient le RNB en ajoutant au PIB les revenus primaires reçus du RDM et en retranchant les revenus primaires versés au RDM. En France, l'écart entre le PIB et le RNB est relativement faible. Mais pour certains pays la différence peut être importante. L'Irlande, par exemple, a un RNB significativement inférieur à son PIB du fait de l'importance des flux de revenus des filiales américaines installées sur son territoire à destination de leur maison-mère.

La **répartition primaire** s'intéresse à la manière dont ces revenus primaires sont répartis entre les différents agents ayant contribué à la production. Il s'agit donc d'analyser **le partage de la VAB**.

2) Le partage de la valeur ajoutée brute et ses enjeux

La VAB est répartie principalement entre le travail et le capital.

- La partie revenant aux travail est appelée **masse salariale**. Elle inclue les salaires, les primes et les cotisations salariales.
- La partie revenant au capital est appelée **profit**. Elle est mesurée par l'excédent brut d'exploitation (EBE). Pour le calculer, il faut donc soustraire de la VAB la rémunération des salariés et les impôts sur la production. La part de la VAB revenant au capital correspond au **taux de marge**.

Parce que l'on considère qu'indirectement l'Etat a également contribué à l'activité productive, il perçoit également une petite partie de la VAB : les impôts sur la production.

Le partage de la VAB est un enjeu de lutte entre travail et capital. C'est également un sujet de débat en économie. En effet, **les économistes sont divisés sur le partage de la VAB qui serait souhaitable**. Cette question oppose les économistes libéraux et les économistes keynésiens. Voici les grandes lignes du débat.

- Pour les **économistes libéraux**, il faut privilégier les profits car comme le disait le chancelier allemand Helmut Schmidt en 1974, « les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain » (c'est le fameux « **théorème de Schmidt** »). Cela signifie que le partage de la valeur ajoutée doit être favorable aux profits qui permettent aux entreprises de développer leur activité en investissant ce qui favorise, à terme, l'embauche de nouveaux travailleurs ainsi que la hausse des salaires. Cela justifie des politiques de compression de la masse salariale et de restauration des marges des entreprises au nom de la compétitivité.
- Pour les **économistes keynésiens**, il faut donner la priorité aux salaires dans le partage de la valeur ajoutée car ceux-ci ont un impact sur la demande effective des entreprises (c'est-à-dire le niveau de demande anticipée) qui détermine à son tour un niveau de production, ce qui stimule l'embauche de nouveaux travailleurs donc la baisse du chômage. Cela justifie des politiques de soutien aux salaires, telle que la mise en place d'un salaire minimum, pour stimuler la demande et, par effet d'entraînement, l'ensemble de l'économie.

3) L'évolution du partage de la valeur ajoutée brute

Sur le long terme, on observe une étonnante constance du partage de la VAB entre le travail et le capital : 2/3 pour le travail et 1/3 pour le capital. Le premier à avoir observé cette régularité est l'anglais Sir Arthur Bowley¹⁹ pour l'Angleterre sur la période 1860-1900. Cette régularité a ensuite été confirmée par de nombreux économistes pour de nombreux pays et des périodes très différentes (donc alors même que les structures économiques étaient très distinctes).

Cette régularité de long terme n'empêche pas des **variations de plus court terme**.

- **Pendant les Trente Glorieuses (1945-1973)**, le partage de la valeur ajoutée était relativement stable. Les salaires représentent 60% de la valeur ajoutée en 1959, et 64% en 1970. Pendant cette période, le partage de la valeur ajoutée est organisé par les partenaires sociaux dans le cadre de ce que l'économiste français Robert Boyer appelle le « **compromis fordiste** » : les gains de productivité importants grâce à la généralisation de l'organisation du travail fordiste sont partagés entre le travail (hausse des salaires) et le capital (hausse des profits). Pendant cette période, l'État-providence se développe, ce qui conforte l'importance de la part des salaires dans la valeur ajoutée.
- **Rupture au début des années 1970**. L'équilibre se brise dès la fin des années 1960. Les événements de mai 1968 entraînent une forte revalorisation des salaires. Dans le même temps, suite aux chocs pétroliers des années 1970 (1^{er} choc pétrolier en 1973 et 2^e choc pétrolier en 1979), les profits des entreprises sont sérieusement amputés et les coûts de production augmentent, alors que dans le même temps les salaires continuent de croître aux rythmes antérieurs, cette dynamique étant entretenue par le poids important des syndicats. Cela provoque une spirale inflationniste accompagnée d'un chômage élevé : les salaires augmentent, les entreprises augmentent leurs prix, ce qui entraîne de nouvelles revendications salariales et ainsi de suite. La part des salaires dans la valeur ajoutée atteint un record de 74,2% en 1982 en France.
- **Depuis le début des années 1980**, la part des salaires dans la valeur ajoutée diminue. Elle atteint un minimum de 63,5% en 1998. Cela peut s'expliquer de plusieurs manières :
 - Un tournant idéologique a eu lieu : les économistes libéraux l'emportent sur les keynésiens. Les salaires sont de plus en plus perçus comme un coût, d'autant plus nuisible à la compétitivité des entreprises qu'il est élevé. Cela est renforcé par le contexte de mondialisation qui met les entreprises du monde entier en concurrence.
 - La hausse continue de la part des salaires a dégradé durablement le niveau de profit des entreprises, limitant leur capacité à investir et développer leur activité. Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de rétablir les marges des entreprises à partir des années 1980. Cela se concrétise en France en 1983 avec le plan de rigueur de Jacques Delors, ministre du gouvernement socialiste de Pierre Mauroy, qui prévoit une hausse des prélèvements obligatoires et une diminution des dépenses budgétaires.
 - Le progrès technologique a contribué à faire baisser le prix des machines ce qui a incité les entreprises à remplacer du travail par du capital. Par ailleurs, il entraîne une automatisation de certaines tâches ce qui peut contribuer à détruire des emplois.
 - Le développement de l'actionnariat a poussé les entreprises à maximiser leur profit au détriment des salaires afin de rémunérer les actionnaires (sous forme de dividendes). Cette évolution est le signe du passage à un capitalisme financiarisé (dans le cadre de la globalisation financière), qui cherche à maximiser la valeur actionnariale au détriment des salaires.
 - Émergence de grandes entreprises (grâce aux phénomènes de concentration) qui ont un fort pouvoir de marché et qui arrivent à garder des marges importantes grâce à des prix élevés et des coûts réduits.
 - Diminution du taux de syndicalisation, affaiblissement du pouvoir de négociation des salariés.

B. La redistribution ou répartition secondaire des revenus

1) Qu'est-ce que la redistribution ?

La répartition primaire des revenus est modifiée par la redistribution (ou répartition secondaire) qui consiste pour les pouvoirs publics à modifier la répartition du RNB entre les agents. Il est donc bien important de comprendre que, par cette opération, l'**Etat n'augmente pas le revenu global**, il en change juste la répartition.

2) Redistribution monétaire et élargie

La **redistribution monétaire** consiste pour les pouvoirs publics à :

- **Collecter des prélevements obligatoires** (ensemble des versements exigés des agents économiques et versés aux administrations publiques). En leur sein, on distingue les impôts et taxes qui assurent principalement le financement des services des administrations centrales et locales et les cotisations sociales dédiées au financement de la protection sociale.
- **Verser des revenus de transfert**. Ils correspondent aux revenus qui sont la contrepartie de droits reconnus par la société et qui sont versés par l'Etat.

En complément, l'Insee développe une approche élargie de la redistribution. Fondée sur l'idée que tout impôt prélevé a *in fine* une contrepartie directe ou indirecte pour les ménages, la **redistribution élargie intègre la totalité des transferts publics, versés et reçus, et notamment une valorisation monétaire des services publics** (santé, éducation, etc.).

3) Redistribution horizontale et verticale

On distingue deux types de redistribution selon les objectifs poursuivis :

- La **redistribution verticale** a pour objectif de réduire les **inégalités** de situation en versant davantage à ceux qui ont moins et en prélevant davantage ceux qui ont plus. Il s'agit d'une logique de solidarité entre les plus riches et les plus pauvres.
- La **redistribution horizontale** vise à protéger les individus contre les **risques sociaux** de l'existence, quel que soit le niveau de revenu : elle renvoie à la protection sociale. Les risques sociaux sont des situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou une hausse de ses dépenses. On peut ainsi distinguer huit risques sociaux : la maladie, le handicap, la maladie professionnelle, la vieillesse, le logement, l'emploi, la famille, la pauvreté.

Ces deux grands types de redistribution peuvent parfois être mêlés, on parle alors de **redistribution oblique**. L'allocation de rentrée scolaire par exemple est versée sous conditions de ressources aux familles modestes (redistribution verticale) ayant au moins un enfant (redistribution horizontale).

C. Les effets de l'intervention de l'Etat dans la répartition des richesses

1) Les effets débattus du salaire minimum

La répartition primaire des revenus entre le travail et le capital est le fruit des forces du marché. Néanmoins, l'**Etat peut contraindre la répartition primaire des revenus notamment en mettant en place un salaire minimum**. Un salarié majeur ne peut pas être rémunéré en dessous de ce salaire.

- En France, le premier salaire minimum a été instauré par la loi du 11 février **1950** : c'est le **SMIG** (salaire minimum interprofessionnel garanti). Il visait la relance de la consommation et la lutte contre la pauvreté. Le SMIG était indexé sur le niveau général des prix. Il était ainsi revalorisé uniquement en fonction de l'inflation.
- Il a été remplacé en **1970** par le **SMIC** (salaire minimum interprofessionnel de croissance) avec la loi du 2 janvier. L'objectif est de rapprocher la progression du salaire minimum du salaire moyen des salariés. Depuis 2010, le montant du Smic est revalorisé chaque année au 1^{er} janvier. Cette revalorisation est indexée sur **deux critères** : **l'inflation** (l'augmentation des prix) hors tabac et le **pouvoir d'achat des ouvriers et des employés** (la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec un salaire donné). Le Smic est également revalorisé automatiquement en cours d'année en cas d'inflation élevée (au moins 2 %). À tout moment, le gouvernement peut décider d'augmenter le Smic, ce qui est appelé un « coup de pouce ».

En 2025, le **SMIC horaire brut est fixé à 11,88 €** soit 1.801,80 € par mois (35h). Le SMIC net mensuel en septembre 2025 est de 1.426,30 € par mois (soit 9,40 € net par heure). Il existe un salaire minimum dans 28 des 36 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'instauration d'un salaire minimum fait l'objet de nombreux débats chez les économistes, entre particulier entre les libéraux et les keynésiens. Voici les grandes lignes du débat :

- Pour les libéraux, l'instauration d'un salaire minimum nuit à l'emploi, en particulier des travailleurs peu productifs (les plus jeunes et les moins qualifiés). Les entreprises n'ont aucun intérêt à les embaucher car ils coûtent plus cher que ce qu'ils rapportent. Par ailleurs, il nuirait à la compétitivité de nos entreprises à l'échelle internationale. Le salaire minimum contraindrait donc au **chômage et à la pauvreté** les moins qualifiés.
- Pour les keynésiens, l'instauration d'un salaire minimum est **favorable à l'emploi** car il permet de soutenir la consommation. Les anticipations des entrepreneurs sont alors plutôt positives ce qui les conduit à augmenter leur niveau de production et donc le niveau d'emploi.

Dans les faits, il est difficile de trancher. En fait, ce qui compte, c'est le niveau du salaire minimum, plus que son existence comme vous l'approfondirez en deuxième année.

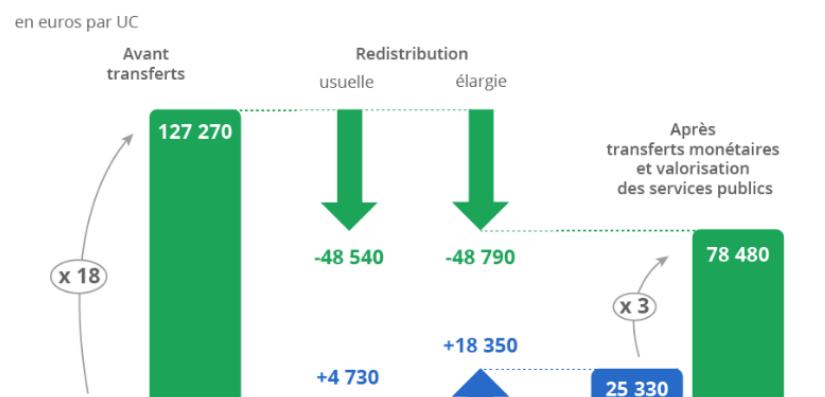
2) Les effets de la redistribution sur les inégalités

En ne tenant compte que de la **redistribution monétaire**, l'INSEE montre qu'en 2023 avant redistribution, les 10 % des personnes les plus pauvres disposent d'un niveau de vie annuel moyen de 4 280 euros, contre 95 240 euros pour les 10 % les plus aisées, soit 22,3 fois plus. Après redistribution, ce rapport est réduit à 6,5. Néanmoins, les études révèlent que ce sont **principalement les revenus de transfert** qui permettent de réduire ces inégalités : les prestations sociales contribuent pour 61 % à la réduction des inégalités en 2023.

En prenant en compte la **redistribution élargie**, avant transferts, les ménages aisés (10% de la population) ont un revenu 18 fois plus élevé que celui des ménages pauvres (13% de la population), contre 1 à 3 après transferts. Ainsi, la redistribution élargie contribue bien plus à réduire les inégalités.

Document 30

Figure 2 - Revenus des ménages pauvres et aisés avant et après redistribution élargie



Note : Les pensions de retraite et les allocations chômage sont incluses dans la redistribution élargie (et non dans les revenus avant transferts). La redistribution usuelle est calculée ici à partir du revenu disponible selon les conventions comptables du secteur des ménages, et intègre également les profits non distribués (voir encadré 3 dans Accardo *et al.* (2021)).

Lecture : Le revenu avant transferts (aux prix de base) des ménages aisés est 18 fois supérieur à celui des ménages pauvres, contre trois fois après l'effet de la redistribution élargie liée à l'ensemble des transferts publics.

Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux distribués 2019 ; calculs des auteurs.*

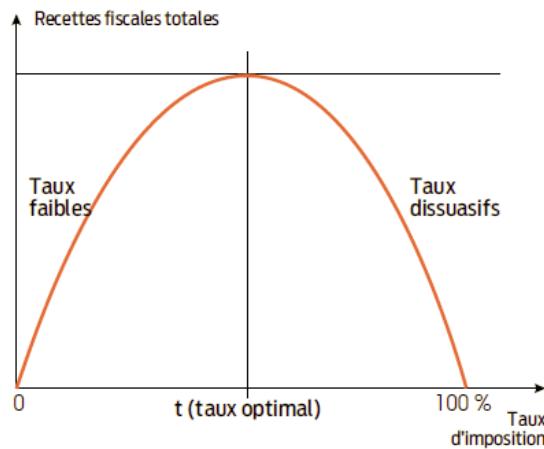
3) Les effets débattus de la redistribution sur l'activité économique

Comme pour le salaire minimum, **les effets de la redistribution sur l'activité économique font l'objet de débats** entre économistes libéraux et keynésiens. En voici les principales lignes.

- Pour les libéraux, la redistribution aurait des effets pervers en désincitant à l'effort et au travail.

- La **courbe de Laffer**, du nom de l'économiste américain qui l'a mis en évidence, montre notamment que « trop d'impôt tue l'impôt ». C'est une représentation graphique de la relation entre la pression fiscale (taux d'imposition ou taux de prélèvements obligatoires) et les recettes fiscales (ou fiscales et sociales). Lorsque le taux d'imposition s'accroît, les recettes commencent par augmenter et atteignent un maximum (le taux d'imposition est alors optimal). Elles diminuent par la suite car, au-delà d'un taux d'imposition qu'ils jugent prohibitif, les agents économiques réduisent leur offre de facteur de production. L'activité économique est donc découragée par une imposition excessive. Par ailleurs, les agents tentent d'échapper aux prélèvements par l'optimisation ou même la fraude. Cette analyse a eu un grand succès politique et médiatique mais a été sévèrement critiquée par la majorité des économistes. Arthur Laffer en compte qu'un effet-prix : la baisse des rémunérations après impôt conduirait selon lui les agents à réduire leur offre de travail, leur épargne et leurs investissements. Les critiques avancent qu'il faut également prendre en compte un effet-revenu : la baisse des revenus après impôt peut inciter les agents à augmenter leur offre de travail, leur épargne et leurs investissements pour compenser. Aucune corrélation négative significative n'a pu être établie entre le taux d'imposition et les indicateurs de performance économique.

Document 31 : La courbe de Laffer



- Le concept de « trappe », notamment de **trappe à chômage** développé par les libéraux, met également en cause les effets pervers désincitatifs du système de redistribution cette fois-ci du côté des prestations. On appelle trappe à chômage une situation dans laquelle l'écart entre les salaires et les allocations chômage est si faible qu'il incite l'allocataire à demeurer dans une situation de chômage. C'est ce correspond, dans les médias, à l'assistanat. Là encore, les études empiriques sont loin de démontrer un lien évident entre allocations chômage et maintien dans le chômage, l'emploi étant bien autre chose qu'une source de revenu dans nos sociétés.
- Pour les keynésiens, la **redistribution a un effet positif sur l'activité économique**. En effet, les plus modestes consomment une part plus importante de leur revenu que les plus riches qui peuvent épargner. On dit que les plus modestes ont une propension à consommer plus élevée ou une propension à épargner plus faible. Ainsi, en diminuant le revenu des plus riches pour augmenter le revenu des plus pauvres on stimule la consommation ce qui permet d'inciter les entreprises à produire plus et *in fine* de baisser le chômage.

III. LA CONSOMMATION : QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ET SES DETERMINANTS ?

Les agents utilisent leurs revenus pour réaliser différentes opérations qui constituent les débouchés de la production. La consommation est une utilisation possible qu'il conviendra de caractériser (A) avant de nous intéresser à ses déterminants : le revenu (B), les autres déterminants économiques (C) mais aussi sociologiques (D).

A. Qu'est-ce que la consommation ?

1) La consommation est une destruction

La consommation est l'utilisation d'un bien ou d'un service qui entraîne à plus ou moins long terme sa destruction. Elle réunit donc des activités variées comme l'achat d'une voiture, l'achat de fournitures scolaires ou encore l'achat de matières premières auprès de ses fournisseurs par une entreprise.

Tous les secteurs institutionnels consomment. Néanmoins, ils ne réalisent pas le même type de consommation.

2) La consommation finale des ménages et sa mesure

Les ménages, dont c'est la fonction principale, réalisent une consommation finale c'est-à-dire qui vise à satisfaire directement leurs besoins.

La consommation finale des ménages est mesurée par la comptabilité nationale au travers du concept de CFE (consommation finale effective des ménages). En 2022, les dépenses de consommation finale effective des ménages représentaient environ 1825 milliards d'euros courants. Celle-ci comprend deux éléments :

- Les **dépenses de consommation finale des ménages** : l'ensemble des dépenses de consommations privées et donc payées directement par les ménages pour satisfaire leurs besoins (achat de nourriture, facture d'électricité, d'internet, etc.).
- Les **dépenses de consommation individualisables des APU** : biens et services individuels mis à la disposition des ménages gratuitement ou quasi-gratuitement par les APU (accès gratuit à l'école, remboursements de consultations médicales, etc.). Prendre en compte ces dépenses de consommation individualisables des APU permet de mieux opérer des comparaisons entre pays dans la mesure où ce qui est pris en charge par les APU diffère selon les pays en fonction des choix de société.

Attention, la comptabilité nationale exclut de cette définition l'achat de logement et les gros travaux qui sont associés à des investissements.

3) Les consommations intermédiaires des organisations productives

Pour produire, les organisations productives consomment : ces consommations sont appelées consommations intermédiaires. Elles ne servent pas à satisfaire directement les besoins mais sont détruites ou transformées pour produire.

Attention, les consommations intermédiaires doivent être bien distinguées des facteurs de production : le travail et le capital. Elles s'en distinguent par le fait que les facteurs de production ne sont pas détruits ou transformés au cours du processus de production. Il s'agit de moyens utilisés durablement pour produire. Néanmoins, on peut dire qu'en un certain sens, une partie du capital est consommée au cours de chaque cycle de production : il s'agit de l'usure du capital appelé amortissement.

B. Comment le revenu influence-t-il la consommation des ménages ?

1) La fonction de consommation keynésienne et le revenu courant

La consommation occupe une place centrale dans l'analyse keynésienne car, selon John M. Keynes¹ les individus consomment d'abord puis épargnent le résidu restant.

Selon lui, le niveau de consommation des agents dépend du revenu courant dont ils disposent. Cela signifie qu'il est possible de formuler une **fonction de consommation**, qui lie le niveau de consommation (C) au niveau de revenu courant (Y). Ce dernier correspond aux flux de revenus actuels disponibles immédiatement (au cours d'un mois par exemple). Par ailleurs, il explique que la consommation croît avec le revenu mais « non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu » : c'est la **loi psychologique fondamentale**. Cela signifie que la part consommée du revenu diminue lorsque le revenu augmente. Dit autrement, la propension marginale à consommer (c), égale au rapport entre la hausse de la consommation et la hausse du revenu, est décroissante. Enfin, il souligne l'existence d'une consommation incompressible (C_0) c'est-à-dire une consommation minimale de subsistance. La fonction de consommation keynésienne peut donc s'écrire ainsi : $C = cY + C_0$

Keynes en déduit deux choses :

- La propension moyenne à consommer ($C/Y = c + C_0/Y$) diminue lorsque le revenu augmente
- Il est possible de relancer la demande via des politiques conjoncturelles soutenant les revenus, en particulier des ménages aux plus faibles revenus qui ont la propension moyenne à consommer la plus élevée.

2) Les reformulations keynésiennes

Les études empiriques de la fonction de consommation keynésienne menée après-guerre remettent partiellement en cause sa validité. Deux types d'études peuvent être dissociées :

- **Les études sur séries chronologiques, notamment menées par Simon Kuznets²⁰ ont remis en cause la fonction de consommation keynésienne.** Il observe à partir de **séries longues** mesurant la consommation et le revenu aux Etats-Unis entre 1869 et 1938, que la propension moyenne à consommer est stable ($C=0,86Y$) alors que le pays a connu une forte croissance économique, et donc une hausse du revenu disponible des ménages sur la période, ce qui devrait conduire à une baisse de la propension moyenne à consommer. De même, le développement de la comptabilité nationale après la Seconde Guerre mondiale au sein des pays riches permet de montrer que la propension moyenne à consommer n'est pas nécessairement stable à court terme. Au contraire, elle a tendance à fluctuer en ayant un effet contracyclique : la propension moyenne à consommer tend à augmenter rapidement lorsque le revenu courant diminue – sous l'effet d'une hausse du chômage à cause d'une récession par exemple – et à diminuer lorsque le revenu augmente comme on a pu l'observer aux Etats-Unis lors de la guerre de Corée entre 1950 et 1953.
- **Les études en coupe instantanée ont eu plutôt tendance à confirmer la fonction de consommation keynésienne.** Ces études consistent à associer, à un instant donné, la consommation et le revenu des ménages, classé par niveaux de revenus. La consommation croît à mesure que le revenu augmente, mais moins que proportionnellement, confirmant ainsi la loi psychologique fondamentale.

Ces déconvenues empiriques ont poussé les économistes keynésiens à proposer des prolongements à la fonction de consommation keynésienne en la complexifiant pour la rendre plus conforme aux observations empiriques.

- James Duesenberry introduit un **effet de cliquet²¹** dans les pratiques de consommation des ménages. Un effet de cliquet dans les dépenses de consommation signifie que ces dépenses ne peuvent jamais baisser. Elles ne peuvent que rester stables ou augmenter. Cela permet de rendre compte des variations contracycliques de la propension moyenne à consommer. **La consommation ne dépend ainsi plus du revenu courant mais du revenu maximal atteint par le passé.** Ainsi, en cas de récession, le revenu des ménages diminue mais l'effet de cliquet explique la forte hausse de la propension à consommer puisque les dépenses de consommation restent constantes (car déterminées par leur niveau maximal atteint avant la récession), tandis que le revenu courant ayant diminué la part consommée de ce dernier augmente mécaniquement. La propension à consommer est donc instable. Par ailleurs, il avance également **l'effet de démonstration²²**, pour expliquer la stabilité de la propension moyenne à consommer de long terme en dépit de la hausse du niveau de vie des ménages américains. Les ménages ne consomment pas uniquement en fonction de leurs propres revenus mais également en fonction des pratiques de consommation des ménages appartenant aux catégories sociales qui leur sont immédiatement supérieures. **Chaque catégorie de ménages tend à imiter les pratiques de consommation des catégories supérieures ce qui soutient en permanence la consommation.** Chacun cherche à démontrer son statut social, à se distinguer des catégories inférieures et donc à accroître sans cesse son niveau de consommation de telle sorte que la hausse du niveau de vie des ménages sur le long terme se traduit par une hausse proportionnelle des niveaux de consommation. On voit donc ici le lien entre les analyses économiques et sociales de la consommation

- Thomas Brown²³ atténue la radicalité de la formulation de l'effet de cliquet proposé par Duesenberry : les habitudes de consommation ne sont plus irréversibles, mais font l'objet d'un **effet d'inertie ou effet de mémoire**. La consommation courante dépend non simplement du revenu courant mais également du revenu dont disposaient les ménages à la période immédiatement antérieure, l'année précédente par exemple. Cela introduit **l'effet durable des habitudes de consommation qui perdurent dans le temps**, sans supposer un trop brutal effet de cliquet. Ainsi, lorsque le revenu diminue en période de récession, les ménages conservent leurs habitudes passées de consommation. Leurs revenus ayant cependant diminué, le maintien de leur niveau antérieur de consommation implique une hausse de la part consommée de leur revenu. Si la baisse du revenu est durable (plusieurs années), alors l'effet d'inertie s'atténue et les ménages revoient à la baisse leurs consommations. En phase d'expansion économique, le mécanisme est le même. Les habitudes passées de consommation perdurent de telle sorte que la part consommée du revenu est moindre. La hausse de la consommation est donc ralentie, d'où l'effet contracyclique de cette inertie.

3) Le renouvellement libéral : la théorie du revenu permanent

Les invalidations empiriques de la fonction de consommation keynésienne vont conduire certains économistes à aller plus loin et à remettre totalement en cause cette théorie. C'est notamment le cas de **Milton Friedman²⁴, du courant des monétaristes, qui estime que ce n'est pas le revenu courant qui détermine le niveau de la consommation mais le revenu permanent**.

Il définit le **revenu permanent** comme étant la valeur actualisée des flux de revenus passés et des flux de revenus futurs anticipés. Les composantes non anticipées des flux de revenus – liées à une maladie par exemple – sont considérées comme transitoires, accidentelles, et n'entrent donc pas en compte dans le calcul du revenu permanent. Ainsi, l'agent ne raisonne plus à court terme (en fonction de son revenu courant) mais à long terme. Dès lors, le niveau de la consommation reste stable malgré des fluctuations du revenu courant. Dit autrement, la propension moyenne à consommer ne varie pas avec le revenu courant.

Cette théorie de la consommation friedmannienne repose sur **plusieurs hypothèses** :

- Les agents sont rationnels. Ils effectuent des anticipations adaptatives. Les agents prennent en compte l'information passée pour anticiper l'avenir et corrigent leurs erreurs de prévisions au fur et à mesure
- On suppose que tous les consommateurs ont le même comportement.
- Le consommateur désire consommer une part constante (ou croissante) de son revenu permanent
- Les agents ont accès au marché des capitaux, qui est supposé fonctionner parfaitement, ce qui leur permet d'effectuer des arbitrages intertemporels en s'endettant ou en épargnant. Leur contrainte budgétaire n'est donc pas déterminée par le seul revenu présent mais par leur revenu permanent.

Ainsi, le revenu effectivement perçu par les ménages (Y_e) est égal à la somme du revenu permanent (Y_p) et du revenu transitoire (Y_t) : $Y_e = Y_p + Y_t$

Les agents ne considèrent que leur revenu permanent pour effectuer leurs arbitrages. Le niveau de consommation des ménages (C_p) est donc égal pour chaque période à une proportion constante (m) du revenu permanent (Y_p) :

$$C_p = m \cdot Y_p$$

La consommation des ménages ne dépend donc que de leur revenu permanent. Cela permet une remise en cause des fondements théoriques des politiques budgétaires d'inspiration keynésiennes. En effet, toute hausse du revenu des ménages induite par une politique de relance via la hausse des revenus de transfert (par exemple la distribution d'une indemnité spéciale inflation) sera pour l'essentiel anticipée comme transitoire. Elle n'aura donc aucun impact sur le niveau de la consommation des ménages.

C. Les autres déterminants économiques de la consommation des ménages

1) Quelques éléments d'analyse microéconomique du consommateur

L'approche néoclassique qui naît dans le derniers tiers du XIXe siècle permet à la fois de rendre compte de l'évolution du volume de la consommation mais aussi de sa structure à partir d'une **approche microéconomique**.

- Pour les néoclassique, le volume de la consommation (et de l'épargne) dépend du taux d'intérêt. L'approche néoclassique considère qu'épargner équivaut à renoncer à une consommation présente. Il s'agit donc d'un sacrifice puisque la consommation est porteuse de satisfaction (d'utilité dans leur langage) qui génère donc un coût d'opportunité. Les individus rationnels acceptent donc d'épargner dans la perspective d'en retirer un bénéfice

futur supérieur à ce coût d'opportunité : une consommation future plus importante ce qui est possible grâce au fait que le revenu épargné leur permet d'obtenir plus tard un revenu augmenté des intérêts perçus sur la somme épargnée. Donc, plus le taux d'intérêt est élevé et plus la rémunération de l'épargne sera grande et donc plus le revenu futur (et donc la consommation) sera élevée. Au final, **plus le taux d'intérêt est élevé et plus les agents économiques seront incités à épargner et à moins consommer.**

- Pour les néoclassiques, la structure de la consommation est déterminée par les préférences du consommateur et sa contrainte budgétaire. L'approche néoclassique est microéconomique : elle part d'un consommateur représentatif rationnel qui agit de façon à maximiser sa satisfaction (son utilité) en fonction de ses préférences et sous contrainte budgétaire. Lorsqu'il y parvient on dit qu'il est à l'équilibre. Cet équilibre détermine ainsi le panier de consommation optimal du consommateur, c'est-à-dire la structure de la consommation. Nous reviendrons en détail sur cette analyse.

2) L'effet d'encaisse réelle : le rôle de l'inflation

Le néoclassique **Arthur C. Pigou** a mis en évidence le rôle du niveau général des prix sur le volume de la consommation. Il part du principe que les agents souhaitent conserver au moins constant au cours du temps le niveau réel de leurs encaisses monétaires (le pouvoir d'achat de leur épargne). Ainsi, en cas de baisse du niveau général des prix, la valeur réelle des encaisses monétaires des agents augmente. Ces derniers peuvent donc accroître leur consommation. À l'inverse, en présence d'inflation, la valeur réelle des encaisses monétaires des agents diminue. Ces derniers tendent donc à abaisser leur consommation pour restaurer la valeur réelle de leurs encaisses. Selon cette analyse, il ne serait donc plus nécessaire de mettre en œuvre des politiques keynésiennes de relance ou de rigueur car cet « **effet d'encaisse réelle** » constitue un élément de stabilisation endogène de l'économie.

3) La théorie du cycle de vie

La théorie du cycle de vie, formulée par **Franco Modigliani (prix Nobel 1985)** et **Albert Ando**²⁵ insiste sur le rôle de la position dans le **cycle de vie**. Elle reprend l'idée du revenu permanent et tente de modéliser les comportements d'épargne, d'accumulation patrimoniale et de désépargne en fonction de la position dans le cycle de vie. Elle repose sur plusieurs hypothèses :

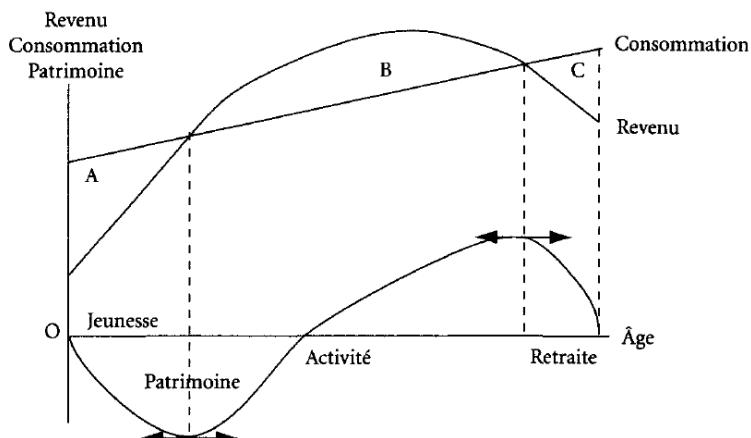
- Les agents connaissent leur revenu permanent et leur position dans le cycle de vie. Ils désirent consommer une part constante (ou croissante) de leur revenu permanent.
- Les agents ont accès au marché des capitaux qui est supposé fonctionner parfaitement, ce qui leur permet d'effectuer des arbitrages intertemporels
- Les agents ne sont pas altruistes. Ils ne souhaitent par exemple pas transmettre un patrimoine net positif à leurs enfants.

Le cycle de vie peut être découpé en trois phases. Durant la **jeunesse**, l'agent emprunte pour financer ses études. Son niveau de consommation est supérieur à ses revenus. Il s'endette et donc son patrimoine net est négatif. Durant la **phase active**, l'individu perçoit des revenus d'activité croissants. Ils sont croissants car il accroît son capital humain avec l'expérience professionnelle qu'il accumule. Ces revenus d'activité lui permettent, tout en conservant constant ou en accroissant non niveau de consommation, d'épargner. L'accumulation progressive de ces flux d'épargne lui permet alors de rembourser les dettes contractées durant ses études et même obtient un patrimoine net positif. La troisième période correspond à la **retraite**. L'individu ne dispose alors plus de revenus d'activité. Il maintient cependant son niveau de consommation grâce à ses revenus du patrimoine ainsi qu'en désépargnant ce qu'il a accumulé dans sa vie active. L'agent consomme ainsi son patrimoine jusqu'à son décès. Son patrimoine redévient nul à la fin de son cycle de vie.

Ainsi, dans ce modèle, les comportements de consommation et d'épargne sont exclusivement corrélés à l'âge de l'individu ou plus précisément à sa position dans le cycle de vie. Par conséquent, comme cela était déjà le cas chez Friedman, toute modification conjoncturelle du revenu disponible des ménages (sous l'effet d'une politique keynésienne de relance) est sans effet sur l'arbitrage entre consommation et épargne.

Si le fait que la position dans le cycle de vie détermine en partie les comportements d'épargne et de consommation fait consensus aujourd'hui, **certaines prédictions du modèle ne s'observent pas empiriquement**. Cela est particulièrement vrai pour la variation du patrimoine net en fonction de l'âge. En effet, en France par exemple, le patrimoine net moyen des ménages augmente avec l'âge de la personne de référence. Il augmente continuellement pour atteindre un maximum de 315 000€ entre 60 et 69 ans selon l'INSEE puis stagne au-delà de 70 ans. Cela entre en contradiction avec l'idée d'une accumulation patrimoniale durant la vie active qui serait ensuite consommée pour pallier l'absence de revenus d'activité durant la retraite.

Document 32 : La théorie du cycle de vie

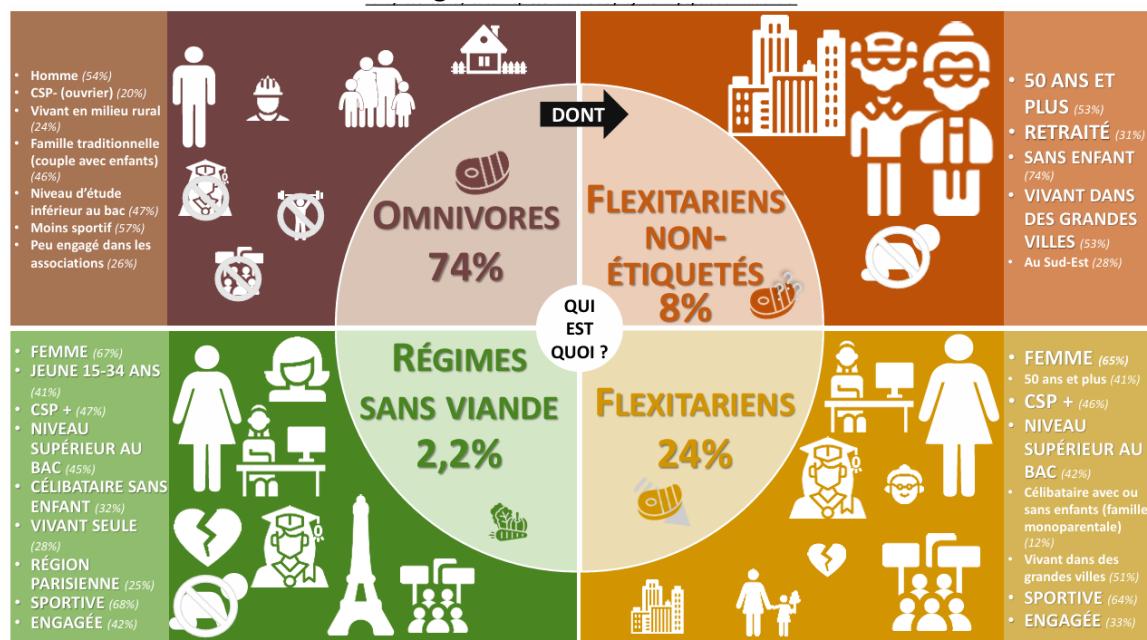


D. La consommation éclairée par les sociologues

1) La consommation est socialement différenciée

Nos **modes de vie**, c'est-à-dire nos manières et nos habitudes de vie et de consommation, sont socialement différenciés. Cela signifie qu'au-delà des déterminants économiques, des déterminants sociaux (âge, catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme, genre, etc.) influencent notre consommation. On peut l'illustrer avec l'exemple de la consommation de viande. Le profil socio-démographique majoritaire du consommateur de viande est un homme qui n'est pas jeune, ouvrier, vivant en milieu rural et ayant un faible niveau de diplôme. A l'inverse, le profil socio-démographique type du consommateur adoptant un régime sans viande est une femme, jeune, d'une catégorie socioprofessionnelle supérieure, diplômée du supérieur et plutôt urbaine.

Document 33 : végétariens et flexitariens en france en 2020



Source : Enquête IFOP pour FranceAgriMer, 2021

2) Les logiques sociales de la consommation

La consommation n'est pas qu'un acte économique, c'est aussi **un acte social** au sens où il a une signification sociale, étudiée par les sociologues. Dès lors, la consommation ne répond pas qu'à des logiques économiques mais également à des logiques sociales. On peut retenir quelques grandes analyses qui ont particulièrement marqué la sociologie de la consommation.

- Le sociologue Gabriel Tarde²⁶ est mobilisé pour son « **effet d'imitation** ». Selon ce principe, chaque catégorie a tendance à imiter la consommation des catégories les plus favorisées qui jouent un rôle de leader dans la consommation en donnant les lignes directrices de la consommation, en l'orientant vers des produits de luxes, sophistiqués, dans le style de vacances, les dépenses de logement ...
- Le sociologue, historien et économiste **Thorstein Veblen**²⁷ est à l'origine du concept de « **consommation ostentatoire** » à partir de son étude de la très haute bourgeoisie nord-américaine de la fin du XIXème et du début du XXème siècle. Cette consommation ostentatoire, c'est-à-dire qui vise un **objectif de distinction ou de différenciation sociale**, revêt plusieurs dimensions importantes. Elle tend à afficher une capacité à dépenser sans compter. Mais aussi une capacité à gérer son temps. Le fait de passer du temps à table, de profiter d'œuvres culturelles ou de soigner son apparence suggère ainsi le fait de pouvoir jouir de temps libre. Veblen désignait d'ailleurs la bourgeoisie nord-américaine comme une classe oisive, non pas au sens de paresseuse, mais qui peut se consacrer au loisir. Cette "consommation improductive du temps" selon ses propres termes représente alors un vrai luxe auquel n'a pas accès la majorité de la population occupée à travailler pour satisfaire ses besoins fondamentaux. Cette consommation ostentatoire est d'ailleurs à l'origine d'un paradoxe économique appelé parfois **l'effet Veblen ou encore effet de snobisme**. Pour une catégorie des biens dont la consommation est le reflet d'une certaine distinction sociale, **la demande augmente avec la hausse des prix**. Et par ailleurs, la consommation augmente plus vite que le revenu disponible des consommateurs. Cela peut être le cas pour des objets comme des montres ou des stylos de luxe, certaines voitures ou encore des œuvres d'art.
- Le sociologue français **Pierre Bourdieu**²⁸ a démontré que la consommation est profondément influencée par **l'habitus** c'est-à-dire un ensemble de dispositions intériorisées dès le plus jeune âge lors du processus de socialisation et différenciée selon sa classe sociale. Par exemple, les cadres supérieurs investissent massivement dans des pratiques culturelles dites légitimes (musées, théâtre), tandis que les classes populaires privilégient des loisirs, comme le football ou la télévision. Il en va de même pour l'ensemble de nos consommations et pratiques. Ainsi, nos styles de vie sont loin d'être le reflet de goûts personnels libres mais davantage celui d'un habitus de classe.

3) La consommation engagée

La consommation peut également être analysée du point de vue politique comme le montre l'exemple de la « **consommation engagée** ». Selon Sophie Dubuisson-Quellier²⁹, la consommation engagée traduit la volonté des citoyens d'exprimer directement, par leurs choix marchands, des **positions politiques**. On peut de nouveau utiliser la consommation de viande comme illustration : la condition animale et la protection de l'environnement sont présentés comme les principaux motifs d'adoption d'un régime sans viande par ceux qui adoptent ce régime. Récemment, le mouvement de boycott des voitures électriques Tesla suite au rapprochement entre Elon Musk et Donald Trump répond également à ce motif.

IV. L'INVESTISSEMENT : QUELS SONT SES CARACTÉRISTIQUES ET SES DETERMINANTS ?

A. Qu'est-ce que l'investissement ?

1) L'investissement est un flux

L'investissement se définit comme **un flux qui vient renouveler ou accroître le stock de capital**.

2) La mesure de l'investissement

Pour mesurer l'investissement, la comptabilité nationale calcule un agrégat : la FBCF (formation brute de capital fixe), définie comme « la valeur des biens durables acquis pour être utilisés pendant au moins un an dans le processus

de production ». A noter que la FNCF (formation net de capital fixe) ne mesure que l'investissement qui permet d'accroître les capacités de production (en ôtant l'amortissement) mais est moins utilisée en raison de difficultés de calcul.

L'effort d'investissement est mesuré par le taux d'investissement. Pour une nation, on rapporte la FBCF au PIB. Pour une entreprise, le taux d'investissement rapporte la FBCF à la VAB.

B. La diversité des investissements

1) La diversité des investissements selon ses acteurs

Même si les ménages investissent lorsqu'ils acquiert des biens immobiliers ou réalisent de gros travaux, l'investissement concerne principalement les entreprises et les APU. On distingue alors :

- **L'investissement privé** des entreprises, comme l'achat de nouvelles machines
- **L'investissement public** des APU, comme le développement d'infrastructures ou de la formation

2) La diversité des investissements selon ses formes

On distingue **plusieurs types d'investissement selon ses formes** :

- **Investissement matériel** : acquisition de biens de production physiques (terrains, machines, outillage).
- **Investissement immatériel** : dépenses de services dont les effets dans le temps permettent d'accroître les capacités de production (dépenses de recherche-développement, dépenses de formation du personnel, dépenses de logiciels, de marketing, de publicité...). Une partie de ces investissements immatériels sont inclus dans la FBCF (notamment, depuis 2014, les dépenses de recherche-développement en plus des dépenses de logiciels, de brevets et de licences).

3) La diversité des investissements selon ses objectifs

On distingue également **plusieurs types d'investissement selon ses objectifs** :

- **Investissement de remplacement** : investissement destiné à remplacer le matériel usé ou obsolète (en comptabilité nationale, mesuré par l'amortissement).
- **Investissement de capacité** : investissement destiné à accroître la capacité de production (par exemple, la construction de nouvelles unités de production).
- **Investissement de productivité** : investissement destiné à accroître la productivité (l'efficacité productive) dans le but de réduire les coûts de production pour une capacité inchangée.

Notons que, dans la réalité, il est parfois difficile de distinguer les trois types d'investissement. Par exemple, un nouveau photocopieur dans un établissement (remplacement) intègre souvent des innovations qui permettent de photocopier plus rapidement (productivité) et donc de photocopier davantage (capacité).

C. Les différents déterminants de l'investissement

1) Les néoclassiques : coût de l'investissement et prix relatif des facteurs

Le financement de l'investissement à un coût. Dans la plupart des cas, ce coût est direct : le **taux d'intérêt réel** qui détermine le prix des fonds prêtés pour l'emprunteur. Mais il peut aussi être indirect : c'est le coût d'opportunité correspondant au renoncement au revenu tiré d'un placement à ce taux.

Dans la perspective néoclassique, le taux d'intérêt réel est l'élément décisif qui détermine la quantité de fonds prêtés demandée pour financer les projets d'investissement. Plus il est élevé et plus la demande de fonds prêtés est faible donc moins il y a d'investissements, et inversement.

Toutefois, la corrélation entre investissement et taux d'intérêt réel ne se vérifie pas toujours. Dans le cas de la France, les taux d'intérêt réels sont passés d'environ 2,5% au cours des Trente Glorieuses à un niveau quasiment nulle entre 1972 et 1980. Or, le taux d'investissement n'a pas augmenté sur cette dernière période. Il a même diminué passant de 24,4% à 22,1%.

Le prix relatif des facteurs joue également un rôle dans les décisions d'investir des producteurs dans la théorie néoclassique. Il renvoie au prix du facteur travail par rapport au prix du facteur capital. Par exemple, si les coûts salariaux augmentent le prix du travail augmente relativement à celui du capital. Cela peut favoriser les investissements de productivité fondés sur la **substitution du capital au travail**. Ceci n'est possible que si les facteurs de production sont **substituables**, notamment grâce au progrès technique. On peut penser notamment aux caisses automatiques dans les grands magasins. Néanmoins, les études empiriques ne permettent pas de confirmer l'impact du coût relatif des facteurs de production sur l'investissement.

2) Aftalion : l'effet accélérateur et le rôle de la demande

Les entreprises investissent en fonction des ventes attendues, donc de la demande de biens et services. Pour répondre à une variation de la demande, les entreprises sont donc conduites à augmenter leurs capacités de production, c'est-à-dire la production maximale qui serait atteinte en utilisant la totalité des facteurs de production existants. S'il existe des capacités de production inutilisées, alors les entreprises peuvent répondre à la demande sans investir, mais des investissements de capacité sont indispensables dès lors que le taux d'utilisation des capacités de production atteint son maximum (part des capacités de production utilisées sur le total des capacités de production).

Cette **relation entre la demande et l'investissement** a été modélisée par Albert Aftalion³⁰ et John M. Clark³¹ au travers du **principe de l'accélérateur selon lequel toute variation (Δ) de la demande (Y) entraîne une variation plus que proportionnelle de l'investissement (I)** : $I = \beta \times \Delta Y$, β étant le coefficient de capital (valeur du capital fixe productif / valeur de la production). Le coefficient de capital étant généralement supérieur à 1, une variation de la demande finale génère une augmentation plus que proportionnelle de la demande en biens de production. C'est pourquoi les variations de l'investissement ont tendance à être plus marquées que la consommation.

Le principe de l'accélérateur repose néanmoins sur des **hypothèses contraintes** :

- Les entreprises utilisent la totalité de leurs capacités de production. Toute augmentation de la demande nécessite ainsi l'achat de nouveaux biens d'équipement (investissements de capacité).
- Face à une augmentation de la demande, les entreprises ne répondent pas par une hausse des prix mais par une augmentation des quantités produites.
- Le coefficient de capital est constant.

Ces hypothèses ne sont pas toujours vérifiées dans la réalité. Concernant la première hypothèse, les entreprises n'utilisent pas toujours 100% de leur capacité de production, elles peuvent avoir des stocks en réserve. Ainsi, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie en France oscille entre 80 et 85% depuis les années 1970, mais il a pu s'effondrer parfois, notamment au moment de la Grande crise financière de 2008 où il est descendu à 72% en juin 2009 et surtout lors de la crise du Covid-19 où il atteint 60% en juin 2020. Les autres hypothèses posent également problème car les entreprises font parfois face à la hausse de la demande par une hausse des prix et parce que le coefficient de capital n'est pas nécessairement fixe dès lors que les facteurs de production sont substituables. Par ailleurs, si on inverse le raisonnement initial du modèle de l'accélérateur, une baisse de la demande finale devrait susciter une chute de l'investissement encore plus forte. Or, comme nous l'avons fait observer, les entreprises ont plutôt tendance à réduire leur utilisation des capacités de production qu'à désinvestir. Deux explications peuvent être mobilisées. D'une part, dans un contexte d'incertitude, les producteurs ne savent pas quand aura lieu la reprise, il peut être préférable de réduire les capacités de production plutôt que de désinvestir. D'autre part, il existe des coûts d'ajustement du capital : l'installation de nouveaux équipements est coûteuse et il est logique de conserver des capacités excédentaires plutôt que d'investir/désinvestir selon les variations de la demande. Ces remarques sont à l'origine d'une reformulation du modèle de l'accélérateur : il s'agit de la théorie de l'« accélérateur flexible » de Leendert M. Koyck³² selon laquelle **l'investissement s'ajuste avec retard aux variations de la demande**.

3) Keynes : le rôle de la rentabilité anticipée de l'investissement

L'entrepreneur attend d'un investissement un revenu futur, sinon il n'a aucune raison de l'engager puisque le montant nécessaire pour réaliser l'investissement pourrait être utilisé beaucoup plus efficacement en le plaçant, le capital rapportant alors un intérêt. **La décision d'investir dépend donc de la rentabilité anticipée de l'investissement, par comparaison avec son coût.** C'est cet élément qui est cœur de la théorie de John M. Keynes¹.

Concrètement, pour déterminer si un projet d'investissement est rentable, il faut comparer son coût initial (I) et les revenus qui seront tirés de l'investissement. Pour comparer des montants exprimés à des dates différentes, un calcul d'actualisation est nécessaire. **L'actualisation** consiste à calculer la valeur actuelle d'une somme future et exprime les choix intertemporels des agents économiques (leur plus ou moins grande préférence pour le présent). Un taux d'actualisation élevé réduit la valeur actuelle d'une somme future et inversement. Ainsi, pour calculer la **valeur actualisée de toutes les recettes futures** (V) liées à un investissement, l'entreprise doit tenir compte du taux d'actualisation (r) mais aussi de la durée de vie estimée de l'investissement (n) et des recettes estimées pour chaque année (R). Elle doit donc réaliser le calcul suivant : $V = R_1/(1+r) + R_2/(1+r)^2 + R_3/(1+r)^3 + \dots + R_n/(1+r)^n$

L'entreprise doit ensuite comparer cette valeur des recettes actualisées prévisionnelles (V) au coût de l'investissement (C). Pour cela, elle calcule la **valeur actualisée nette (VAN)** = $V - C$. L'investissement n'est rentable que si la VAN est positive ($V > C$).

Aussi, pour déterminer précisément dans quelles conditions l'investissement est souhaitable, l'entreprise doit déterminer le **taux d'intérêt maximal qu'elle est prête à supporter sans renoncer à son projet d'investissement**. Ce taux est appelé « **taux de rendement interne** » (TRI) par Irving Fisher ou **efficacité marginale du capital (EMC)** par Keynes. Le TRI est le taux pour lequel la VAN est nulle, donc le taux qui égalise le coût du projet (déterminé par le taux d'intérêt sur le marché des fonds prétables) et les revenus actualisés anticipés (V).

- Si le TRI est supérieur au taux d'intérêt, alors l'entreprise est incitée à investir. En cas d'emprunt, le coût de l'investissement est inférieur aux recettes prévisionnelles. En cas d'autofinancement, elle a intérêt à investir plutôt qu'à placer.
- Si le TRI est inférieur au taux d'intérêt, alors l'entreprise n'est pas incitée à investir. En cas d'emprunt, le coût de l'investissement est supérieur aux recettes prévisionnelles. En cas d'autofinancement, elle a intérêt à épargner plutôt qu'à investir.

On retrouve ainsi la **corrélation négative entre taux d'intérêt et taux d'investissement**. La baisse des taux d'intérêt rend de plus en plus de projets d'investissement rentables car le taux d'intérêt passe progressivement en-dessous des TRI associés à divers projets d'investissement.

V. L'EPARGNE : QUELS SONT SES CARACTÉRISTIQUES ET SES EFFETS ?

A. Qu'est-ce que l'épargne ?

1) L'épargne des ménages et ses formes

Le revenu disponible des ménages n'est pas nécessairement intégralement consommé immédiatement : une partie peut être épargnée. L'épargne des ménages est ainsi un résidu qui correspond à la partie du revenu disponible qui n'est pas consommée immédiatement.

On distingue deux types d'épargne :

- **L'épargne non financière** destinée à être investie dans l'achat de biens immobiliers ou de terrains.
- **L'épargne financière** est la partie de l'épargne placée sous forme d'actifs financiers. Elle comprend l'épargne liquide (moyens de paiement et compte sur livrets), l'épargne placée en valeurs mobilières (= titres financiers, actions, obligations, etc.) et l'épargne contractuelle (assurance-vie, plan d'épargne logement).

2) La mesure de l'épargne des ménages

La comptabilité nationale calcule **l'épargne brute**. Pour les ménages, l'épargne brute représente la différence entre leur RDB et leur consommation finale effective.

L'effort d'épargne des ménages est mesuré au travers du taux d'épargne. Le taux d'épargne des ménages correspond au rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible exprimé en pourcentage. En 2022, le taux d'épargne des ménages est égal à 17,4%. Par rapport aux autres pays développés, la France se caractérise par un taux d'épargne des ménages relativement élevé, en particulier comparé aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou au Japon, où le taux d'épargne des ménages est faible, de l'ordre de 6%.

Les économistes s'intéressent également à deux autres indicateurs :

- **La propension moyenne à épargner des ménages** : rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible. Il indique le comportement d'épargne moyen des ménages en fonction de leur revenu disponible.
- **La propension marginale à épargner des ménages** : rapport entre la variation de l'épargne des ménages et la variation du revenu disponible. Il indique le comportement d'épargne des ménages lorsque leur revenu disponible varie et indique ainsi comment est ventilé le revenu supplémentaire entre la consommation et l'épargne.

3) L'épargne vient alimenter le patrimoine

L'épargne est un flux qui vient alimenter un stock : le patrimoine. En effet, l'épargne non financière permet d'accroître le patrimoine immobilier et mobilier. De la même façon, l'épargne financière permet d'accroître le patrimoine financier.

Il faut néanmoins distinguer le patrimoine brut du patrimoine net. Le patrimoine brut comptabilise l'ensemble des actifs détenus par un ménage tandis que le patrimoine net y soustrait les dettes du ménage. Or, seul un accroissement du patrimoine net contribue à l'accroissement de la richesse du ménage. Par exemple, un ménage qui acquiert un bien immobilier à crédit n'accroît pas immédiatement sa richesse car il est endetté. Au fur et à mesure du remboursement de son crédit, sa richesse augmente.

B. La relation débattue entre l'épargne et l'investissement

1) Pour les néoclassiques, l'épargne égalise et détermine l'investissement

Dans l'approche néoclassique, l'épargne est un sacrifice (la renonciation à la consommation immédiate) qui a donc un prix : le taux d'intérêt réel. Ainsi, l'épargne des agents en capacité de financement est supposée être directement placée sur le marché des fonds prétables. Ce dernier met en relation les agents disposant d'une épargne (l'offre) et ceux désirant emprunter du capital pour financer des projets d'investissement (la demande).

Comme sur tout marché fonctionnant comme le prétend le modèle néoclassique de la concurrence pure et parfaite, **l'offre est une fonction croissante du taux d'intérêt réel.** En effet, plus le taux d'intérêt réel est élevé et plus les agents consentiront à sacrifier une partie de leur consommation immédiate. De l'autre côté, **la demande est une fonction décroissante du taux d'intérêt réel** : plus le taux d'intérêt réel est élevé et plus le coût des fonds prétables sera haut donc va décourager les projets d'investissement. Au final, la confrontation de l'offre et de la demande sur le marché des fonds prétables aboutit à la détermination d'un taux d'intérêt réel d'équilibre pour lequel l'offre de fonds prétables égalise la demande de fonds prétables. Autrement dit, **l'épargne (offre) égalise et même détermine l'investissement (la demande).**

2) Keynes remet en cause l'égalité entre épargne et investissement et le sens de la causalité

Keynes remet d'abord en cause l'égalité entre l'épargne et l'investissement pour la simple raison que, dans l'approche keynésienne, le niveau d'épargne dépend du revenu tandis que le niveau de l'investissement dépend du taux d'intérêt. Ces **deux variables étant indépendantes, il n'y a aucune raison pour que l'épargne égalise l'investissement.**

Par ailleurs, Keynes remet en cause le sens de la causalité entre l'épargne et l'investissement. Selon lui, ce n'est pas le montant d'épargne qui détermine l'investissement. Au contraire même, **c'est le niveau de l'investissement qui détermine le niveau d'épargne par le jeu du multiplicateur d'investissement.** Le multiplicateur d'investissement désigne un mécanisme par lequel une variation (Δ) de l'investissement (I) entraîne une variation de même sens et plus que proportionnelle du revenu national (Y) : $\Delta Y = k \times \Delta I$ où k est le multiplicateur d'investissement dépendant de la propension marginale à épargne ($k = 1/s$). Pour le comprendre, analysons par étape les effets d'un investissement. D'abord, une hausse de l'investissement se traduit par une demande accrue en biens de production ce qui stimule la production du secteur concerné. Il en découle une distribution de revenus accrue qui à son tour stimule la demande en biens de consommation. L'ampleur de cette stimulation va dépendre de la **propension marginale à épargner** c'est-

à-dire la partie du revenu supplémentaire qui va être consacrée à l'épargne. Ainsi, par vagues successives, un investissement initial supplémentaire va se répercuter en cascade sur le reste de l'économie et provoquer une augmentation plus que proportionnelle du revenu national et, dans le même temps, une épargne équivalente au montant de l'investissement initial. Par exemple, si la propension à épargner est de 0,2, le multiplicateur s'élève à 5 ce qui signifie qu'un investissement additionnel de 10 milliards d'euros se traduit par une augmentation de 50 milliards d'euros du revenu national. Le montant de l'épargne, lui, est équivalent au montant de l'investissement initial : 10 milliards.

Ainsi, dans l'approche keynésienne, le niveau de l'épargne peut être supérieur à celui de l'investissement ce qui occasionne un **déséquilibre durable**, un excès d'épargne se faisant au détriment de la consommation, qui influe sur le niveau de demande que les entreprises anticipent (demande effective) et les conduit à réduire leurs investissement et donc l'emploi. L'économie peut être placée dans un équilibre de sous-emploi.

C. L'épargne est-elle un vice ou une vertu ?

1) L'épargne est une vertu individuelle et collective chez les classiques

Dans l'imagerie populaire, l'épargne est une vertu, la prodigalité un vice. Il en a longtemps été de même chez les économistes. Adam Smith⁹, fondateur de l'économie, avançait ainsi que « *tout homme économie [est] un bienfaiteur de la société* ». Tandis que son contemporain français Jean-Baptiste Say³³ allait encore plus loin, estimant que « *l'avare qui, avec un soin sordide, amasse écu sur écu [est préférable] au dissipateur qui les répand avec profusion* ».

De manière générale, chez les économistes classiques, on peut retenir que l'épargne est :

- Une vertu individuelle : elle constitue une précaution contre les coups du sort à l'échelle microéconomique.
- Une vertu collective : elle constitue le ressort du dynamisme économique. En effet, chez les économistes classiques, l'épargne sert à financer les investissements, lesquels sont générateurs d'efficacité économique, donc de croissance économique. Cette analyse repose sur l'hypothèse que l'épargnant et l'investisseur ne font qu'un et que l'épargne est intégralement transformée en investissements. C'est sur cette base que Jean-Baptiste Say a fondé sa célèbre loi des débouchés selon laquelle « toute offre crée sa propre demande » : le revenu issu de la production (l'offre) est intégralement dépensé soit en consommation, soit – à travers l'épargne – en investissement et donc la demande est automatiquement égale à l'offre.

2) Pour Keynes, l'épargne est un vice collectif

Si Keynes¹ ne remet pas en cause l'idée que l'épargne peut être une vertu individuelle, il conteste l'idée qu'elle est une vertu collective.

Selon lui, dans nos économies modernes, l'acte d'épargne et l'acte d'investissement ne sont plus intrinsèquement liés : il parle « *d'une illusion d'optique qui fait confondre deux activités essentiellement distinctes* ». En effet, la plupart des investissements sont effectués via la médiation des acteurs financiers. Ceux-ci prêtent à ceux qui ont des besoins de financement l'épargne collectée auprès des personnes ou des organismes ayant des capacités de financement.

Or, l'investissement est impulsé par les anticipations positives des entrepreneurs quant au niveau de la demande qui va s'adresser à eux. Dès lors, un niveau d'épargne élevé constitue un frein à la demande et vient donc déprimer l'activité économique.

VI. COMMENT LE TES DE LA COMPTABILITE NATIONALE PERMET-IL DE RENDRE COMPTE DES INTERCONNEXIONS AU SEIN DE NOS ECONOMIES ?

Les principales opérations qui se déroulent dans nos économies sont synthétisées dans le tableau entrées-sorties (TES) de la comptabilité nationale. Après avoir analysé les principes du TES (A) nous en étudierons l'intérêt (B).

A. *Les principes du TES*

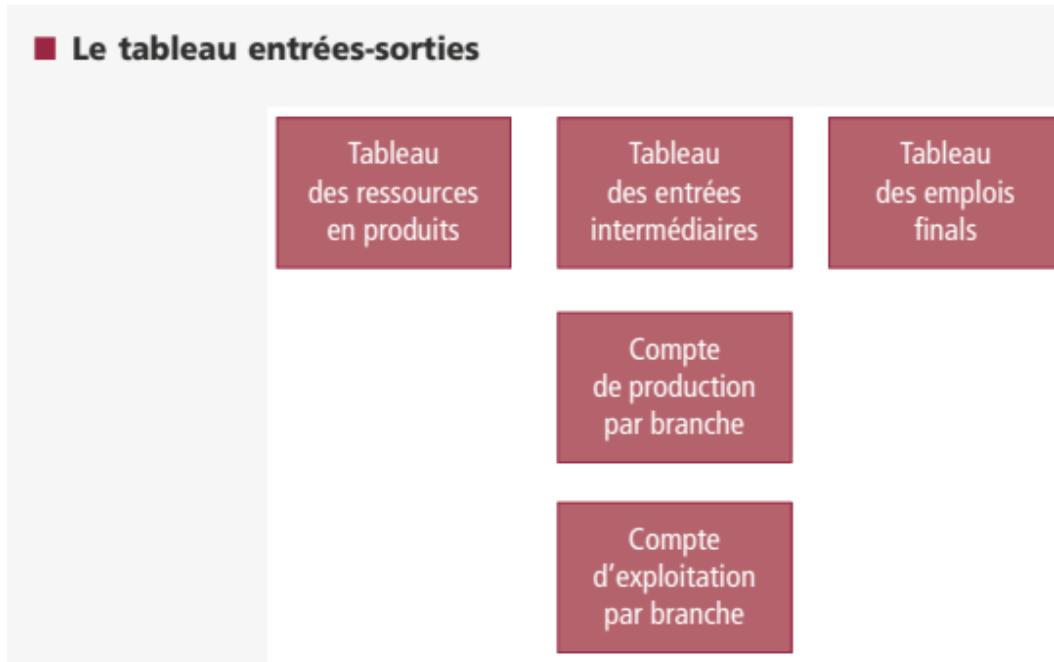
1) L'architecture du TES

Les premiers TES, appelés tableaux inputs-outputs, ont été inventés dans les années 1930 par Wassili Leontief, un économiste russe-américain, qui les utilisa pour analyser l'évolution de l'économie américaine.

Le tableau entrées-sorties retrace les opérations sur les produits c'est-à-dire celles qui concernent la création et l'utilisation des biens et services marchands et non marchands. Ce tableau analyse chacun des produits des différentes branches selon leur origine (production nationale ou importations) et leur destination (consommation finale, investissements, exportations, variation des stocks). Pour chaque produit, il établit l'équilibre comptable ressources-emplois.

Il se présente en « T » du fait de la juxtaposition de 5 tableaux en lignes et colonnes.

Document 34 : L'architecture du TES



- **Le tableau des ressources en produits (à gauche)** : il présente l'offre de produits. On retrouve le fait que les ressources disponibles sur le territoire national proviennent soit de la production réalisée sur le territoire national, soit des importations. Attention, ces ressources doivent être exprimées dans les mêmes « prix » que ceux des emplois pour retrouver l'équilibre comptable ressources-emplois. Si le prix de base est significatif pour les producteurs des ressources, du côté des acheteurs, le prix significatif est le prix d'acquisition. Pour évaluer les ressources au prix d'acquisition, il faut donc ajouter les marges de transport et la marge commerciale du commerçant, les impôts sur les produits et retrancher les subventions sur les produits.
- **Le tableau des entrées intermédiaires (au centre)** : il est composée de lignes (les produits) et de colonnes (les branches). Il précise l'origine sectorielle des consommations intermédiaires utilisées pour produire chaque produit.
- **Les tableaux du compte de production et d'exploitation par branche (au centre)** : fournissent, pour chaque branche, la VAB et sa répartition entre rémunération des salariés, rémunération du capital (EBE) et impôts sur la production.

- **Le tableau des emplois en produits (à droite)** : il décrit l'utilisation finale des ressources par produit c à d sous forme de consommation finale, d'investissement, de variation des stocks et d'exportations.

2) La lecture du TES

Le TES se lit de deux façons :

- **La lecture du TES en ligne (barre horizontale du « T »)** : elle permet de retrouver l'équilibre ressources-emplois des produits. Par exemple, en 2023, pour la branche agriculture, sylviculture et pêche, 144,2 milliards d'euros de produits sont disponibles en France. 96,7 milliards proviennent de la production nationale et 18,8 milliards correspondent à des importations. Le reste est lié à la prise en compte des marges, des impôts et subventions sur les produits pour une évaluation au prix de marché. A quoi ces ressources ont-elles été destinées ? Premièrement, 82,9 milliards d'euros de ces produits ont été utilisé pour produire autre chose c'est-à-dire en tant que consommations intermédiaires. En particulier, 53,0 milliards ont été utilisé par la branche fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac. 23 milliards ont été utilisé par la branche agriculture, sylviculture et pêche elle-même et le reste a été utilisé par d'autres branches. Deuxièmement, 61,3 milliards de ces produits ont été utilisé dans des emplois finaux. En particulier, 36,3 milliards ont servi à la consommation finale des ménages et 19,8 milliards ont été exporté. La somme des emplois intermédiaires et des emplois finaux correspond bien à la somme des ressources pour la branche agriculture, sylviculture et pêche.
- **La lecture du TES en colonne (barre verticale du « T »)** : elle nous renseigne sur les branches. Par exemple, la branche construction a produit en 2023 403,0 milliards d'euros de produits. Pour réaliser cette production, elle a eu besoin de 259,3 milliards de consommations intermédiaires. En particulier, elle a eu recours pour 83,2 milliards a des consommations intermédiaires de la branche « fabrication d'autres produits industriels », pour 77,5 milliards a des consommations intermédiaires de la branche « construction » elle-même, pour 37,5 milliards a des consommations intermédiaires de la branche « activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » et pour 7,1 milliards a des consommations intermédiaires de la branche « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution ». La VAB de la branche construction, c'est-à-dire la richesse réellement créée par cette branche, s'est ainsi élevée à 143,7 milliards d'euros. Cette richesse a ensuite été répartie : 87,8 milliards d'euros ont servi à rémunérer les salariés, 51,3 milliards d'euros à rémunérer le capital (EBE et revenus mixtes) et le reste a été versé sous forme d'impôts sur la production (nets de subventions sur la production).

Document 35 : Le TES 2023

| | | TABLEAU DES RESOURCES EN PRODUITS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------------|--|------------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | TABLEAU DES ENTREES INTERMEDIAIRES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | TABLEAU DES EMPLOIS FINAUX | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Année 2023 | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| Année 2023 | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 2023 | | | | | | | | | | Année 2023 | | | | | | | | | |
| | | Année 202 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

B. L'intérêt du TES

1) Un tableau de bord de nos économies

Le premier intérêt du TES est de dresser un « tableau de bord » de l'économie nationale et ainsi de poser un diagnostic précis sur l'état de la situation économique du pays et de ses composantes. La tendance étant à l'harmonisation des normes comptables, la situation économique du pays peut être comparé à celle des autres pays.

2) Un outil de prévision et d'expérimentation

Le TES permet aussi, via la matrice des coefficients techniques, de réaliser des prévisions et des simulations. En cela, il constitue un outil d'aide à la décision publique pour conduire les politiques économiques. Un coefficient technique est le rapport entre la consommation intermédiaire d'un produit i par une branche j et la production totale de la branche j :

$$c_{ij} = \text{consommation intermédiaire du produit } i \text{ par la branche } j / \text{production de la branche } j$$

Par exemple, en 2023, la branche « hébergement et restauration » a réalisé une production de 145,2 milliards d'euros. Pour cela, elle a utilisé 41,0 milliards d'euros de produits associés à la « fabrication de denrées alimentaires ». Le coefficient technique de la fabrication de denrées alimentaires par la branche « hébergement et restauration » est donc 28,24. Cela signifie que pour produire 100€ de services d'hébergement et restauration, la branche hébergement et restauration a dû utiliser 28,24€ de consommations intermédiaires issues de la fabrication de denrées alimentaires. Il est possible d'effectuer ce calcul pour chaque case du tableau des entrées intermédiaires, et ainsi de calculer la matrice des coefficients techniques.

Du fait de cette interdépendance des branches, tout choc sur une branche ou toute mesure de relance de l'État en faveur d'une branche se diffuseront à l'ensemble de l'économie. Par exemple, des branches telles que la construction ou les services principalement marchands (comme l'hébergement et la restauration) ont été particulièrement affectées par le confinement du printemps 2020. Du fait de l'arrêt de l'activité dans ce domaine, les autres branches peuvent rencontrer des difficultés pour se fournir en consommations intermédiaires ; toutes les chaînes de valeur sont ainsi touchées du fait de cette interdépendance. À la reprise de l'activité, si celle-ci est soutenue par un plan de relance public (comme les 17 milliards en faveur du tourisme), toutes les branches en bénéficient, cependant à des degrés divers puisque, pour produire, chaque branche dépend d'une autre. Il est ainsi possible, en reprenant le tableau des entrées intermédiaires, de remplacer chaque donnée par le coefficient technique correspondant, ce qui nous permet d'obtenir la matrice structurelle de l'économie. À partir de cette matrice, **l'économiste peut se livrer à des simulations et des anticipations**.

REFERENCES

- ¹ John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936)
- ² André Vanolli, *Une histoire de la comptabilité nationale* (2002)
- ³ Jean-Louis Mucchielli, *Les firmes multinationales : mutations et nouvelles perspectives* (1985)
- ⁴ Colin Clark, *Les conditions du progrès économique* (1941)
- ⁵ John Hicks, *Valeur et capital* (1956)
- ⁶ Abraham Maslow, *Motivation and personality* (1954)
- ⁷ Nicolas Duvoux, *Les inégalités sociales* (2017)
- ⁸ Alain Bihl et Roland Pfefferkorn, *Le système des inégalités* (2008)
- ⁹ Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776)
- ¹⁰ Richard Musgrave, *Théorie des finances publiques* (1959)
- ¹¹ Nicholas Kaldor, « Conflicts in National Economic Objectives », *Economic Journal* (1971)
- ¹² Adolph Wagner, *Finanzwissenschaft* (1883)
- ¹³ James Buchanan et Gordon Tullock, *The Calculus of Consent* (1962)
- ¹⁴ Alan Peacock et Jack Wiseman, *The Growth of Public Expenditure in the United Kingdom* (1961)
- ¹⁵ Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne* (1990)
- ¹⁶ Pierre Rosanvallon, *La Crise de l'Etat-providence* (1981)
- ¹⁷ François Quesnay, *Tableau économique* (1758)
- ¹⁸ Denis Clerc, *Déchiffrer l'économie* (1983)
- ¹⁹ Sir Arthur Bowley, *Wages and Income in the United Kingdom since 1860* (1937)
- ²⁰ Simon Kuznets, *National Product since 1969* (1946)
- ²¹ Duesenberry J.S., « Income-Consumption Relations and their Implications », in Metzler L.A. et al. (eds), *Income, Employment and Public Policy*, Essays in Honor of Alvin H. Hansen, Norton & Co., New York (1948)
- ²² James Duesenberry, *Income, Saving and the Theory of Consumer Behavior* (1949)
- ²³ Thomas Brown, « Habit Persistence and Lags in Consumer Behavior », *Econometrica* (1952)
- ²⁴ Milton Friedman, *A Theory of the Consumption Function* (1957)
- ²⁵ Franco Modigliani et Albert Ando, « The life cycle hypothesis of saving », *American Economic Review* (1963)
- ²⁶ Gabriel Tarde, *Les lois de l'imitation* (1889)
- ²⁷ Thorstein Veblen, *Théorie de la classe de loisir* (1899)
- ²⁸ Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement* (1979)
- ²⁹ Sophie Dubuisson-Quellier, *La consommation engagée* (2018)
- ³⁰ Albert Aftalion, « La réalité des surproductions générales », *Revue d'économie politique* (1908)
- ³¹ John M. Clark, *Business acceleration and the law of demand* (1917)
- ³² Leendert M. Koyck, *Distributed Lags and Investment Analysis* (1954)
- ³³ Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique* (1803)